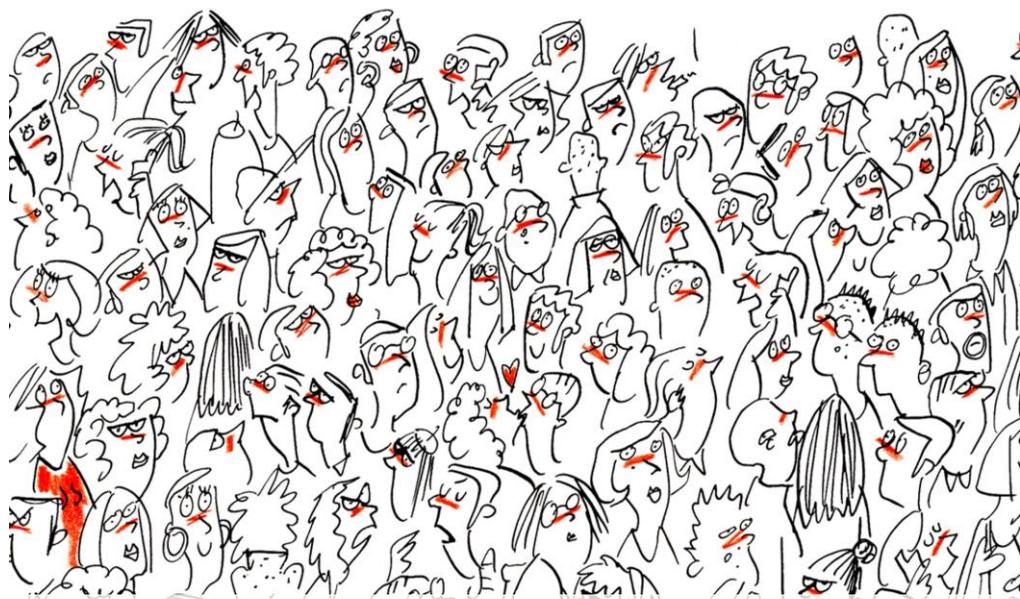




SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Sociétés et Humanités
Université Paris Cité



Master Sociologie d'enquête

Brochure 2022-2023

Version du 30 août 2022

www.sociologiedenquete.fr

Illustration de la couverture : © Pauline Perrolet, « Paris », 2009.
<http://lesbddepoline.over-blog.com/>

Sommaire

Sommaire	3
Présentation générale.....	4
Organisation de la formation	6
Tableau synthétique des enseignements	10
Conseil pédagogique et intervenant e s.....	13
Master 1 – Semestre d’automne (S1).....	15
Master 1 – Semestre de printemps (S2).....	26
Master 2 – Semestre d’automne (S3).....	36
Master 2 – Semestre de printemps (S4).....	52
Mémoires : consignes et conseils.....	64
Informations pratiques.....	67
Table des matières.....	69

Présentation générale

Ce parcours de Master Sociologie d'enquête se caractérise avant tout par la volonté de ne pas séparer questionnement théorique et exigence empirique dans la démarche sociologique. Il offre une formation aux méthodes de la sociologie et aux outils théoriques et conceptuels afin de préparer aux diverses activités des métiers de la sociologie, dans le domaine de la recherche publique, comme dans le champ des études dans les collectivités locales, les observatoires, dans le secteur privé, associatif, ou parapublic. Il permet également un accès à la préparation d'un doctorat (en France comme à l'étranger).

Les étudiant·es acquièrent de solides compétences en méthodes qualitatives (enquête par entretien, par observation) et en méthodes quantitatives (enquête par questionnaire, analyse statistique de données, analyse textuelle et du Web) ainsi que des compétences théoriques approfondies dans les domaines de la sociologie suivants notamment : sociologie de la famille ; sociologie de la santé ; sociologie du travail.

Par ailleurs, la formation est complétée par l'apprentissage de savoir-faire indispensables à l'exercice du métier de sociologue, aussi bien dans le champ scientifique qu'en dehors : techniques de communication orale et écrite, droit et éthique des enquêtes, sociologie en langue anglaise, outils de gestion bibliographique, réponses à des appels d'offres, enquête collective.

Le Master accueille environ 25 étudiant·es (par an) titulaires d'une licence (ou d'un diplôme jugé équivalent), après sélection sur dossier et éventuellement entretien. La formation dure deux ans et aboutit au titre de diplômé en Master (diplôme national), mention Sociologie, spécialité Sociologie d'enquête.

Le Master est fortement adossé à deux laboratoires du CNRS et de l'Université Paris Cité :

- le CERLIS (Centre de Recherche sur les Liens Sociaux)
- le CERMES3 (Centre de Recherche Médecine, Sciences, Santé, Santé Mentale et Société).

Le parcours Sociologie d'enquête est l'une des deux spécialités du Master de Sociologie (l'autre spécialité étant le Master CESSA¹). Ce parcours est également lié au parcours EVSAN², qui dépend du Master de Sciences Sociales, avec lequel plusieurs cours sont mutualisés.

Au 1^{er} janvier 2020, les Universités Paris Descartes, Paris Diderot et l'IPGP³ ont fusionné pour former l'**Université Paris Cité**. Cette Université est composée de trois entités principales : la Faculté de Sciences, la Faculté de Santé et la **Faculté Sociétés et Humanités**, dans laquelle s'inscrit le Master.

Pour en savoir plus :

- ➔ Sur le parcours Sociologie d'enquête : www.sociologiedenquete.fr
- ➔ Sur les Masters de Sociologie et de Sciences Sociales de l'UFR Sciences Humaines et Sociales : <https://shs.u-paris.fr/masters/>
- ➔ Sur les laboratoires CERLIS et CERMES3 : www.cerlis.eu, www.cermes3.fr

Direction du master :

Éric Dagiral eric.dagiral@u-paris.fr

&

Jean-Sébastien Eideliman jean-sebastien.eideliman@u-paris.fr

Gestionnaire de scolarité du Master :

Nathalie Druliolle nathalie.druliolle@u-paris.fr

¹ CESSA : Chargé d'étude en sociologie appliquée, consommation, communication, médias

² EVSAN : Etudes et évaluation dans le domaine sanitaire et social

³ Institut Physique du Globe de Paris

Organisation de la formation

La formation est organisée en quatre semestres : deux en M1 (S1 et S2) et deux en M2 (S3 et S4). Les cours ont lieu les mercredis, jeudis et vendredis.

Le master peut être suivi dans le cadre de la formation continue et des contrats de professionnalisation en alternance.

Si vous souhaitez suivre le master en lien avec un contrat de professionnalisation (alternance) que vous auriez trouvé, c'est possible, contactez la direction du master. En revanche, *cela ne l'est pas encore dans le cadre d'un contrat dit d'apprentissage.*

Présentiel/Distanciel/Hybride/Coronavirus (Année 2022-2023)

Habituellement, hors contexte coronavirus, il s'agit d'un master « en présentiel ». Au moment de la rédaction de cette version de brochure, l'équipe enseignante et administrative met tout en œuvre pour que le master puisse se dérouler en présentiel comme prévu.

Un basculement vers du distanciel ou un enseignement hybride n'est évidemment pas à exclure si la situation sanitaire l'exigeait.

La présence et la participation (physique ou virtuelle) en cours comme en TD sont requises durant l'ensemble de la formation (selon les modalités fixées par l'enseignant·e si les enseignements devaient passer à distance). Toute absence doit être justifiée : auprès de l'enseignant·e concerné·e si cette absence est ponctuelle, auprès aussi de la direction du master si elle est répétée ou plus longue, ceci avant tout afin de mieux vous accompagner si vous rencontriez une difficulté quelconque.

Un étalement de la scolarité en trois ans peut être envisagé dans des circonstances particulières, en accord préalable avec la direction et le jury du Master.

L'essentiel de la formation est commun à tous les étudiant·es. Les UE de sociologie thématique en S2, S3 et S4 sont à choix, en fonction de l'orientation que chaque étudiant souhaite donner à sa formation. Le Master propose tout particulièrement des enseignements dans trois

thématiques : sociologie de la famille, de la santé, du travail et propose aussi des enseignements sur les questions de genre et sur l'usage des technologies numériques contemporaines.

Il y a sept types d'UE :

1- Les UE de sociologie thématique (S1 à S4) :

En S1, trois UE sont suivies par tou·tes et donnent un bagage commun en sociologie de la famille, du travail et de la santé. Puis, au S2, les étudiant·es choisissent 2 UE parmi 4. Au S3, ils choisissent 1 UE parmi 2, de même en S4. Au final les étudiant·es auront donc suivi 7 UE de sociologie thématique parmi une offre de 11 UE.

2- Les UE Atelier de lecture (S3 et S4)

A choix, ces ateliers proposent d'approfondir la lecture d'une thématique ou d'un·e auteur·trice.

3- Les UE de méthodologie d'enquête en sociologie (S1 à S4)

Elles reposent sur des TD de méthodologies quantitatives et qualitatives. Elles sont toutes obligatoires. Un large éventail des méthodes d'enquêtes sociologiques est abordé (enquêtes par observation, par entretien, par questionnaire, exploitation statistique d'enquêtes quantitatives, analyse textuelle, usage du web pour les sciences sociales, sociologie visuelle, enquête collective...). Il s'agit de donner aux étudiant·es la possibilité de déployer différents outils d'investigation, de les choisir et de les combiner de manière pertinente compte tenu des sujets et problématiques. Le cadre juridique et les questionnements épistémologiques et éthiques de l'enquête sociologique sont également abordés.

4- La semaine de terrain hors les murs en M1

Elle aura lieu en 2022-2023 au début du S2, du 23 au 27 janvier 2023. Elle s'articule étroitement aux UE de méthodologie d'enquête et permet de les mettre en pratique de manière intensive, au cours d'une enquête menée en binôme pendant une semaine. Entrée sur le terrain, adaptation au contexte, élaboration d'un questionnement, confrontation des expériences de chacun lors des séances de *debriefing* quotidien font de cette semaine un moment fort sur les plans pédagogique, scientifique et humain. Avant la semaine de terrain elle-même, des recherches exploratoires sont

menées au S1, puis les enquêtes sont exploitées et valorisées tout au long du S2, notamment à travers un travail de rédaction d'un article en binôme, de la version préliminaire à la réécriture et à sa mise en page finale.

5- Les UE complémentaires, elles aussi obligatoires, regroupent trois types d'enseignements :

- **Sociologie en anglais.** Cet enseignement a lieu tout au long du master (du S1 au S4) en petits groupes. Il permet de pratiquer régulièrement l'anglais, d'acquérir le vocabulaire de l'anglais en sciences sociales (articles, colloques, émissions) et d'apprendre à présenter ses recherches en anglais.
- En M1, au S1, est proposé un TD **d'Outils de la recherche**. Ce TD initie à la recherche de documentation scientifique pour laquelle la maîtrise des outils de veille documentaire est indispensable. L'utilisation des fonctions avancées de logiciels de traitement de texte et de tableur est aussi abordée.
- En M2, au S3, un enseignement permet de se familiariser avec les techniques de **réponse à des appels d'offres**, de rédaction et de lecture des cahiers des charges relatifs aux appels à projets en sciences sociales.

6- Les UE liées au Mémoire

Elles correspondent à la réalisation, en M1 et en M2, d'un mémoire de recherche, sous la direction d'un directeur ou d'une directrice de mémoire. Ces deux mémoires font l'objet d'une évaluation à mi-parcours (en janvier) sous la forme d'un document écrit, le TER (Travail d'enquête et de recherche) et d'une soutenance en fin d'année universitaire (courant juin).

Les sujets de mémoire sont libres et au choix de l'étudiant e, en suivant les conseils de son directeur ou de sa directrice de mémoire. Les consignes, les thématiques de recherche de l'équipe des enseignants-chercheurs pouvant encadrer des mémoires et des suggestions de sujets de mémoires sont accessibles sur la page <https://trello.com/b/ocvEUI65>.

7- Les UE de découverte et de professionnalisation

L'UE Option libre en M1 vise à élargir les compétences et à prendre en compte les engagements professionnels, associatifs, sportifs, des étudiant·es, ou à valider le suivi d'un enseignement complémentaire hors du Master.

L'UE Professionnalisation (validée au M2) nécessite la réalisation d'un stage au cours de la formation. Ce stage peut être réalisé en cours d'année de M1 ou de M2, ou entre les deux années. La durée minimale de stage est d'un mois et ne peut excéder six mois (la durée conseillée est de 2 à 3 mois). Il peut être réalisé dans une entreprise, une association, une administration ou un organisme de recherche.

Attention ! Un stage déjà validé dans le cadre de l'option libre au S2 (qui a donné lieu à une note prise en compte au S2) ne peut pas être également validé dans le cadre de l'UE Professionnalisation au S4 !

Les étudiant·es en formation continue et en contrat d'alternance sont dispensés du stage.

A certaines conditions et après accord de la direction et des responsables des suivis de stage, certaines activités professionnelles menées par ailleurs ou récemment peuvent aussi être considérées comme un stage si elles ont un lien avec le contenu de la formation.

RELATIONS INTERNATIONALES

*Des liens ont été établis **entre le Master de Sociologie de l'Université Catholique de Louvain (UCL) en Belgique** et le Master Sociologie d'enquête. Le suivi d'un cours, des mobilités semestrielles ou des accueils en stage peuvent être envisagés après consultation de la direction du Master.

Informations sur le Master de sociologie d'UCL :
<https://uclouvain.be/prog-2021-soc2m>
<https://uclouvain.be/fr/facultes/espo/psad/master-120-en-sociologie.html>

*Des accords de mobilité existent également au niveau du département de Sciences sociales de l'UFR de SHS avec les Universités du Québec d'une part et dans le cadre d'Erasmus d'autre part.

Plus d'informations sur : <https://shs.u-paris.fr/international/>

Participation à l'École HED (École des Hautes Études en Démographie)

Pour les étudiant·es particulièrement intéressé·es par les approches quantitatives et la démographie, il est possible d'être inscrit·e dans le parcours Sociologie d'enquête et de candidater au cursus complémentaire proposé par l'École HED, qui est une École Universitaire de Recherche (EUR) portée par l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et par l'Institut national d'études démographiques (Ined), soutenue par six universités partenaires, dont l'Université Paris Cité.

Toutes les informations sur <https://www.ecolehed.fr/>

Tableau synthétique des enseignements

Les tableaux des deux pages suivantes présentent l'organisation de chaque semestre en indiquant les UE, leur volume horaire et les crédits correspondants (coefficients et ECTS).

En blanc sont indiquées les UE obligatoires.

En grisé sont indiquées les UE obligatoires à choix.

Les contenus des cours (UE) de chaque semestre sont présentés de manière détaillée par la suite.

Première année du Master

Semestre 1 (automne)	Semestre 2 (printemps)
<p>Sociologie du travail 36h CM ; ECTS = 5</p>	<p>Sociologie thématique : (1 cours au choix parmi 2 *) 36h CM ; ECTS = 4</p>
<p>Sociologie de la santé 36h CM ; ECTS = 5</p>	<p>Sociologie thématique (1 cours au choix parmi 2 **) 36h CM ; ECTS = 4</p>
<p>Sociologie de la famille 36h CM ; ECTS = 5</p>	<p>A choisir parmi :</p> <ul style="list-style-type: none"> *Approches contemporaines du genre *Santé, corps et société **Analyser les faits sociaux technicisés **Famille et Parenté
<p>Méthodes Qualitatives : Entretien et Observation 24h TD ; ECTS = 3</p>	<p>Enquêtes collectives Semaine de terrain Valorisation - atelier d'écriture 42h TD ; ECTS = 4</p>
<p>Méthodes quantitatives : Conception d'enquête collective par internet 24h TD, 2 groupes ; ECTS = 3</p>	<p>Méthodes quantitatives : Analyse statistique de l'enquête collective par internet avec R 24 h TD, 2 groupes ; ECTS = 3</p>
<p>Anglais pour sociologues 24h TD ; 2 groupes, ECTS = 3</p>	<p>Anglais pour sociologues 24h TD ; 2 groupes ; ECTS = 3</p>
<p>Outils et Accompagnement</p> <p>Outils informatiques et bibliographiques (12h), Suivi de mémoire (6h), Préparation de la semaine de terrain (6h) 24h TD ; ECTS = 3</p>	<p>UE Option libre</p> <p>Sport, engagement associatif, stage supplémentaire, UE dans autre formation ECTS = 2</p>
<p>Mémoire - Travail d'étape (TER) ECTS = 3</p>	<p>Mémoire ECTS = 10</p>
<p>Total : 204h (30 ECTS)</p>	<p>Total = 204h (30 ECTS)</p>

Deuxième année du Master

Semestre 3 (automne)	Semestre 4 (printemps)
<p style="text-align: center;">Sociologie thématique</p> <p style="text-align: center;">1 cours au choix parmi 2 : Santé et travail, savoirs et professions Famille et Individualisation 36h CM ; ECTS = 4</p>	<p style="text-align: center;">Sociologie thématique</p> <p style="text-align: center;">1 cours au choix parmi 2 : Santé et inégalités Entre famille et travail, socialisations et institutions 36 h CM ; ECTS = 4</p>
<p style="text-align: center;">Atelier de lectures sociologiques 2 lectures à choix, 2 groupes, 24h TD ; ECTS = 3</p>	<p style="text-align: center;">Atelier de lectures sociologiques 2 lectures à choix, 2 groupes, 24h TD ; ECTS = 3</p>
<p style="text-align: center;">Sociologie en Anglais 2 groupes, 24h TD ; ECTS = 3</p>	<p style="text-align: center;">Sociologie en Anglais 12h TD, 2 groupes ; ECTS = 1</p>
<p style="text-align: center;">Méthodes quantitatives approfondies Statistiques avancées avec R 24h TD, 2 groupes - ECTS = 3</p>	<p style="text-align: center;">Méthodes quantitatives approfondies Analyses multivariées, enquêtes de la statistique publique 24h TD, 2 groupes - ECTS = 3</p>
<p style="text-align: center;">Méthodes qualitatives approfondies : Méthodes mixtes (12h) Sociologie visuelle (12h) 24h TD, 2 groupes - ECTS = 3</p>	<p style="text-align: center;">Nouvelles approches méthodologiques</p> <p style="text-align: center;">Enquêter par le numérique en sociologie 18h TD ; ECTS = 2</p>
<p style="text-align: center;">Nouvelles approches méthodologiques Pratique de l'analyse textuelle 18h TD ; ECTS = 3</p>	
<p style="text-align: center;">Droit, déontologie et éthique appliquées aux enquêtes sociologiques 18h CM ; ECTS = 3</p>	
<p style="text-align: center;">Professionnalisation (1) Répondre à des appels d'offres 24h TD, 2 groupes ; ECTS = 3</p>	<p style="text-align: center;">Professionnalisation (2) Stage en milieu professionnel Réunions sur « l'après master » ECTS = 2</p>
<p style="text-align: center;">Mémoire (Travail d'étape, TER) ECTS = 5</p>	<p style="text-align: center;">Mémoire ECTS = 15</p>
<p style="text-align: center;">Total = 192h (30 ECTS)</p>	<p style="text-align: center;">Total = 126h (30 ECTS)</p>

Conseil pédagogique et intervenant·es

Le Master se caractérise par une forte unité pédagogique et scientifique. Il est piloté par un conseil pédagogique qui réunit les enseignants chercheurs titulaires qui interviennent régulièrement dans le master. Issu de ce conseil, le jury, dont la composition est arrêtée chaque année, se réunit chaque semestre pour examen de la validation des semestres et du diplôme de master, et pour délibération sur des situations particulières.

Direction du parcours Sociologie d'enquête : *Éric Dagiral & Jean-Sébastien Eideliman*

Direction de la mention Master de Sociologie : *Olivier Martin*

Conseil pédagogique du Master :

- *Bidet Jennifer*
- *Dagiral Eric*
- *Eideliman Jean-Sébastien*
- *Fansten Maïa*
- *Gaborieau David*
- *Giraud Christophe*
- *Lefèvre Cécile*
- *Letonturier Eric*
- *Martin Olivier*
- *Pugeault Catherine*
- *Ramos Elsa*
- *Serre Delphine*
- *Simmat-Durand Laurence*

Principaux enseignants et intervenants :

<i>Enseignants-chercheurs titulaires pouvant être directeur/directrice de mémoire</i>	<i>Autres intervenants</i>
<p style="text-align: center;"> Bidet Jennifer Dagiral Eric Dessajan Séverine Eideliman Jean-Sébastien Fansten Maïa Gaborieau David Giraud Christophe Lefèvre Cécile Le Goff Alice Letonturier Eric Martin Olivier Mougel Sarra Pugeault Catherine Ramos Elsa Sarcinelli Alice-Sophie Serre Delphine Simmat-Durand Laurence Toutain Stéphanie </p>	<p style="text-align: center;"> Baril Élodie Brousse Cécile Buresi Gabriel Cornuet Flore Favier Elsa Fillod Chabaud Aurélie Kotras Baptiste Lipovac Léo Morand Elisabeth Sanchez Boe Carolina Sue Roger Vedenyapina Daria </p>

Pour en savoir plus sur les enseignants et pour trouver leurs coordonnées, vous pouvez consulter leurs pages sur les sites de leurs laboratoires de recherche (notamment CERLIS et CERMES3), sur le site du Master Sociologie d'enquête (<https://www.sociologiedenquete.fr/les-enseignant%c2%b7e%c2%b7s/>) et, éventuellement, sur leurs pages personnelles.

Master 1 – Semestre d'automne (S1)

◆ UE SOCIOLOGIE DE LA SANTÉ : SANTÉ, MALADIES, SOCIÉTÉS

Sociologie thématique 1

UE obligatoire ; 36h CM ; Coef = 5 ; ECTS = 5

Jeudi matin

Cette UE peut être suivie par les étudiant es de M1 du parcours EVSAN

Intervenants : Sarra Mougel et Laurence Simmat-Durand

Cet enseignement constitue une introduction à l'étude des processus sociaux qui produisent et encadrent les modes de gestion de la santé et de la maladie dans nos sociétés contemporaines. Il propose des approches variées (démographiques, historiques, sociologiques et anthropologiques) de la manière dont les individus, les groupes sociaux et les sociétés dans leur ensemble font face à la maladie et produisent des normes et dispositifs de santé.

Il se décompose en trois cours de 12h chacun.

- *Maladies d'hier et d'aujourd'hui : histoire et démographie (Laurence Simmat-Durand, 18h)*

Ce cours s'intéressera en priorité aux maladies infectieuses, à leur émergence ou à leur renouveau permanent à l'échelon de la planète. Leur vitesse de propagation actuelle, la difficulté à les circonscrire à une seule région et le franchissement de la barrière des espèces en font une question qui revient périodiquement dans l'actualité. Les polémiques les plus récentes, autour de la fièvre Ebola, de la rougeole ou de la tuberculose seront analysées. Les armes pour les combattre et notamment la question des vaccinations seront également abordées, pour analyser quelques scénarios.

- *La production de la santé. Acteurs, normes, institutions* (Sarra Mougel, 18h)

En s'appuyant sur la sociologie des professions, la place de cet acteur clé de la production de santé que constitue le groupe professionnel des médecins sera analysée. Seront présentées les conditions d'affirmation de ce groupe professionnel à partir du XIXe siècle. Cet éclairage historique visera à mettre en lumière les espaces d'affirmation des « producteurs » de santé et la construction genrée de ce groupe professionnel au travers de sa formation. Un éclairage spécifique sera porté sur l'hôpital et la manière dont il est devenu un axe central de la production de santé au travers de ces différents acteurs. Une comparaison des systèmes de santé selon les pays sera également proposée.

Évaluation : Contrôle continu (participation et devoirs sur table).

Bibliographie indicative :

- Baszanger Isabelle, Bungener Martine et Paillet Anne (dir.) *Quelle Médecine voulons-nous ?*, Paris, La Dispute, 2007.
- Carricaburu Danièle et Ménoret Marie, *Sociologie de la santé. Institutions, professions et maladies*, Paris, Armand Colin, 2004.
- Drulhe Marcel et Sicot François (dir.), *La Santé à cœur ouvert. Sociologie du bien-être, de la maladie et du soin*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 2011.
- Peneff Jean, *L'Hôpital en urgence. Étude par observation participante*, Paris, Métailié, 1992.

◆ **UE SOCIOLOGIE DE LA FAMILLE**

Sociologie thématique 2 ou [THEMA 2]

UE obligatoire ; 36h CM ; Coef = 5 ; ECTS = 5

*Jeu*di après-midi

Cette UE peut être suivie par les étudiant es de M1 du parcours EVSAN

Responsable : Christophe Giraud

Intervenants : Christophe Giraud et Anaïs Mary

Objectifs : Donner des éléments descriptifs et théoriques de compréhension et d'analyse des évolutions de la famille et des politiques familiales.

- Courants et théories sociologiques de la famille :

Comment la famille a-t-elle été constituée en objet de la sociologie, depuis les précurseurs et fondateurs de la sociologie ? Pour montrer comment la famille s'est construite comme objet de la sociologie contemporaine, nous présenterons des approches différenciées sur la famille en partant de trois enjeux : la tension entre les sentiments et les intérêts matériels dans la famille ; la tension entre conjugualisation et parenté ; la tension entre fonction de construction de l'individu et de reproduction sociale.

- Grandes enquêtes sur la famille :

Quelles sont les sources qui décrivent les évolutions démographiques mais aussi qui contribuent à des courants d'analyse théorique ? A partir d'enquêtes qui ont historiquement marqué l'histoire des études sur la famille (trilogie d'enquêtes sur choix du conjoint/formation du couple, Enquête sur les parcours conjugaux, mais aussi programme européen Famille et Fécondité puis Genre et Générations, enquêtes « Famille » couplées au recensement...), nous montrerons comment données produites et théories sociologiques sur la famille sont intimement liées.

- Évolutions démographiques (et juridiques) récentes des formes familiales (1950-2010) : panorama, ordres de grandeurs, tendances :

L'étude de ces évolutions permet de mettre en évidence la diversification des formes conjugales et familiales, la fragilité du lien conjugal ou la transformation des frontières du couple, les changements ou la permanence des rôles sexués conjugaux et parentaux, les transformations de la filiation.

- Les politiques familiales en France et en Europe :

La famille est considérée en France comme une affaire d'Etat, ce qui a permis le développement d'une politique publique spécifique depuis plus d'un siècle. Mais ce n'est pas nécessairement le cas dans l'ensemble des pays européens. L'objectif de cet enseignement est d'analyser le processus de construction de cette politique publique et les évolutions de son périmètre, afin d'identifier à la fois les étapes, les acteurs, les idées et les facteurs qui ont conduit à de nombreuses réformes. La

comparaison internationale permettra de repérer des différences, le rôle des variables socio-politiques, mais aussi des variables religieuses, sans négliger le rôle joué par les institutions européennes elles-mêmes.

Modalités d'évaluation : Un dossier à rendre (commentaire de texte et réflexion problématisée à partir du cours) + un devoir sur table ou un exercice ad hoc.

Bibliographie indicative :

- Bozon, Michel, Héran, François, 2006, *La formation du couple*, Paris, La découverte, coll. « Grands repères ».
- Commaille, Jacques, Martin, Claude, 1998, *Les enjeux politiques de la famille*, Paris, Bayard éditions.
- Déchaux, Jean-Hugues, 2009, *Sociologie de la famille*, Paris, La Découverte, coll. « Repères ».
- Segalen, Martine, Martial, Agnès, 2013, *Sociologie de la famille*, Paris, Colin, coll. « U ».
- Singly, François de, 2017, *Sociologie de la famille contemporaine*, Paris, Colin, coll. « 128 ».

◆ UE SOCIOLOGIE DU TRAVAIL

Sociologie thématique 3 ou [THEMA 3]

UE obligatoire ; 36h CM ; Coef = 5 ; ECTS = 5

Vendredi matin

Cette UE peut être suivie par les étudiant es de M1 du parcours EVSAN

Enseignant responsable : Delphine Serre et David Gaborieau

Descriptif du cours

Comment travaille-t-on dans la société française d'aujourd'hui ? Telle sera la question qui sera au centre de ce cours. Trois thèmes seront plus particulièrement étudiés.

Premier thème : Quels sont les grands changements ayant affecté les univers de travail au cours des dernières décennies ? Comment les nouveaux modes de fonctionnement des organisations se sont-ils

traduits concrètement pour les salariés, en termes de contraintes notamment ?

Deuxième thème : on s'accorde largement à reconnaître que les dernières décennies se caractérisent également par le développement des statuts atypiques d'emploi, communément qualifiés de « précaires ». Comment s'articulent cette dynamique des statuts d'emploi avec l'évolution des univers de travail ? Dans quelle mesure avoir une activité dans le public ou dans le privé, sur un statut stable ou temporaire, dans un cadre légal ou illégal a-t-il un impact sur la façon de travailler et de percevoir son travail ?

Troisième thème : qu'en est-il aujourd'hui des relations vécues des individus à leur travail ? Que nous apprennent les enquêtes sur le travail en tant que source d'identité, de plaisir, de souffrance ? Peut-on établir un lien entre le travail et la santé ?

En mêlant réflexions sur les notions-cléf de la sociologie du travail et présentations d'enquêtes et de données empiriques, le cours vise à transmettre les outils et les connaissances pour se situer dans ce champ thématique de la sociologie et pour maîtriser les outils conceptuels et pratiques permettant de mener une enquête.

Evaluation : les modalités seront précisées en début d'année. Potentiellement un ou deux dossiers à rendre (passation et analyse d'un questionnaire sur le travail ; commentaire de texte et réflexion problématisée à partir du cours) + éventuellement un devoir sur table.

Bibliographie indicative (pour l'ensemble de l'UE) :

Avril (Christelle), Cartier (Marie), Serre (Delphine), *Enquêter sur le travail. Concepts, méthodes, récits*, Paris, La Découverte, 2010.
Lallement (Michel), *Le travail. Une sociologie contemporaine*, Paris, Gallimard, Coll. « Folio Essais », 2007.

◆ UE METHODES QUANTITATIVES 1 : CONCEPTION D'UNE ENQUETE QUANTITATIVE

UE obligatoire ; 24h de TD, par groupe ; Coef = 3 ; ECTS =3

Enseignant responsable : Olivier Martin

Cet enseignement offre une formation théorique et pratique à la démarche quantitative et un apprentissage des outils essentiels à la conception des enquêtes (échantillonnage, conception des questionnaires, techniques de passation des questionnaires, création d'enquête en ligne). L'enseignement se déroule en salle informatique ou sur ordinateur portable et les étudiant·es sont amenés à réaliser une enquête collective quantitative par internet (sur *LimeSurvey*). En particulier, l'enquête collective réalisée lors du semestre d'automne sera analysée au semestre de printemps.

◆ UE : METHODES QUALITATIVES : OBSERVATION ET ENTRETIEN

UE obligatoire ; 24h de TD, par groupe ; Coef =3 ; ECTS = 3

Vendredi après-midi

Enseignante responsable : Elsa Ramos

Enseignantes : Elsa Ramos et Delphine Serre

L'objectif de cet enseignement est de poursuivre la formation des étudiant·es dans le domaine des méthodes qualitatives (entretien, enquête ethnographique, observation directe...). Chaque groupe suivra en alternance, une semaine sur deux, ces TD aux objectifs différenciés.

*** Cours TD sur la méthode d'observation (Delphine Serre), 12h pour chaque groupe**

Objectif

Cet enseignement vise à former les étudiant·es à la méthode de l'observation pour réfléchir à ses modalités de mise en œuvre et ses enjeux. Il doit transmettre :

- les compétences nécessaires à la réalisation d'une observation, ce qui implique un savoir-faire pratique (comment délimiter l'objet à observer, prendre des notes, sur quels outils s'appuyer etc) et un souci de réflexivité sur les apports, les limites et les effets des dispositifs d'observation mis en place ;

- une maîtrise du vocabulaire technique (notes repères/journal de terrain, allié, protocole ou guide d'observation, etc.) et des concepts clés pour distinguer les différentes postures d'observation (enquête ethnographique / qualitative, observation participante ou non, à découvert ou non, etc) ;

- une connaissance des questions épistémologiques suscitées par cette méthode et des controverses qu'elle a suscitées (sur les modes d'articulation avec d'autres méthodes, les effets de la position d'observateur etc)

- une capacité à réfléchir sur les usages possibles de cette méthode et ses apports analytiques, à partir d'une connaissance des enquêtes « classiques » (Malinowski, Whyte, Peneff, F. Weber...) ou plus contemporaines.

Ce TD combine séances de cours, discussions collectives autour de textes théoriques et de comptes rendus d'enquête, exercices pratiques (réalisation, transcription et analyse de plusieurs observations).

Bibliographie indicative :

Arborio (Anne-Marie) et Fournier (Pierre), *L'enquête et ses méthodes : l'observation directe*, Paris, Nathan Université, Coll. 128, 1999.

Beaud (Stéphane) et Weber (Florence), *Guide de l'enquête de terrain*, Paris, La Découverte, Coll. Grands Repères/ Guides, 2010 (1re éd. 1997).

Becker (Howard), *Les Ficelles du métier. Comment conduire sa recherche en sciences sociales*, La Découverte, Paris, Coll. Grands Repères/Guides, 2002.

Peretz (Henri), *Les méthodes en sociologie : l'observation*, Paris, La Découverte, Coll. Repères, 1998.

*** Cours TD sur les méthodes par entretiens (Elsa Ramos), 12h pour chaque groupe**

Cet enseignement vise à former les étudiant·es à la méthode de l'enquête par entretiens. Il doit transmettre : les connaissances sur les différents types d'entretien : non directif (récit de vie, histoire de vie...) ; semi directif mené avec un guide d'entretien mais qui reste souple ; structuré mené avec un guide d'entretien standardisé. Ces connaissances permettront de distinguer les postures déductives et inductives. Il s'agira ainsi, d'une part, de donner aux étudiant·es des outils pour comprendre des consignes venant d'enseignants différents et qui leur semblent parfois contradictoires ; d'autre part, de leur permettre de situer dans un paysage méthodologique et théorique le type d'entretien utilisé dans cet enseignement, l'entretien compréhensif qui relève d'une théorie ancrée dans le terrain. 2/les compétences nécessaires à savoir formuler la question de recherche, élaborer un guide d'entretien, réaliser les entretiens, acquérir les différents outils et méthodes d'analyse, structurer les analyses et rédiger. 3/une compréhension des liens entre ces différentes formes de travail. Moins que des étapes de l'enquête, ces « opérations » sont interdépendantes et se construisent les unes, les autres par ricochets entre des éléments issus des entretiens, des (re)formulations d'hypothèses, des propositions et les réajustements des analyses, des lectures, etc. Ce cours prend appui sur plusieurs formats d'échange : cours théoriques, restitution d'enquêtes par entretiens et des aspects pratiques (construction d'un guide d'entretien, d'un entretien, retranscription, formation à différents types d'analyse, formalisation des analyses et rédaction).

Bibliographie indicative :

- Bertaux D., 2010, *L'enquête et ses méthodes. Le récit de vie*, Paris, Armand Colin.
- Glaser B. G., Strauss A., 2010 (1967), *La découverte de la théorie ancrée. Stratégies pour la recherche qualitative*, Paris, Armand Colin.
- Paille P., Mucchielli A., 2003, *L'analyse qualitative en sciences sociales*, Paris, Armand Colin.
- Ramos E., 2015, *L'entretien compréhensif en sociologie. Usages, pratiques, analyses*, Paris, Armand Colin.

◆ UE : SOCIOLOGIE EN ANGLAIS

UE obligatoire ; 24h TD ; Coef = 3 ; ECTS = 3

Nombre de groupes : 2

Enseignant : Daria Vedenyapina

Ce cours d'anglais vise à améliorer les compétences pour lire des textes, notamment les textes de la presse écrite (actualités sociales et politiques) et les textes produits par les chercheurs ou praticiens de la sociologie. Il vise également à améliorer les capacités en expression écrite et orale. Ceci à partir de dossiers thématiques ou d'extraits d'ouvrages de sociologie en anglais.

◆ UE OUTILS ET ACCOMPAGNEMENT : OUTILS INFORMATIQUES ET BIBLIOGRAPHIQUES, SUIVI DES MEMOIRES, PREPARATION A LA SEMAINE DE TERRAIN

UE obligatoire ; 24h TD ; Coef = 4 ; ECTS = 4

Nombre de groupes : 1 ou 2

Mercredi après midi

Enseignants : Olivier Martin, Jean-Sébastien Eideliman, Christophe Giraud et Delphine Serre

Outils de la recherche bibliographique et bureautique (Olivier Martin), 12h pour chaque groupe

La recherche de documentation scientifique fait partie intégrante du travail d'enquête en sociologie et la maîtrise des outils de veille documentaire est par conséquent indispensable. Les principales bases de données utilisées dans notre champ disciplinaire seront présentées et explorées afin d'en comprendre le fonctionnement et leurs spécificités. La maîtrise d'au moins un logiciel de gestion des données bibliographiques est un complément incontournable de cette activité de documentation afin de disposer instantanément des ressources nécessaires à la rédaction des articles, rapports, mémoires et de pouvoir les formater selon des demandes

institutionnelles. Enfin, la mise en place d'une veille sur les sujets abordés par exemple pour le mémoire est un outil efficace pour se tenir informé des dernières publications. La maîtrise de tous ces outils sera abordée en lien étroit avec les sujets de mémoire de chaque étudiant afin de favoriser leur utilisation immédiate dans le cadre des travaux de recherche du cursus. Cet enseignement sera complété par l'apprentissage (ou l'approfondissement) de fonctions avancées de logiciels de traitement de texte et de tableur.

Suivi des mémoires (Jean-Sébastien Eideliman), 8h

Le choix du sujet, la délimitation de la problématique, la revue bibliographique et le début de la collecte des matériaux sont des moments cruciaux pour l'élaboration d'un mémoire de recherche. Ces séances de 2 heures sont destinées à accompagner chaque étudiant dans cette phase initiale, en petits groupes permettant d'échanger avec l'enseignant et les autres étudiant.e.s, et ceci en lien étroit par ailleurs avec son directeur ou sa directrice de mémoire.

Préparation de la semaine de terrain (Christophe Giraud et Delphine Serre), 6h pour chaque groupe

En M1 est organisée au début du S2 une semaine de terrain, qui s'articule étroitement avec les UE de méthodologie d'enquête du premier semestre. Elle permet de les mettre en pratique de manière intensive, au cours d'une enquête menée en binôme pendant une semaine.

Ces enquêtes font l'objet de travaux préparatoires au cours du premier semestre, lors de trois séances collectives avec l'équipe enseignante.

Une première séance est dédiée à un travail collectif sur le lieu/la ville de déroulement du stage (contexte économique, historique, politique et social, étude des statistiques, grands thèmes d'intérêt sociologique).

Lors d'une seconde séance, la discussion porte sur les projets d'enquêtes proposés par les étudiant.es, par binôme.

La troisième séance permet d'affiner les sujets, de faire le point sur les recherches préparatoires et les contacts pour l'entrée sur le terrain.

◆ UE : TER (TRAVAIL D'ENQUETE ET DE RECHERCHE)

Coef = 3 ; ECT = 3

Enseignant responsable : La directrice/le directeur du mémoire

Le TER (Travail d'enquête et de recherche) constitue un rapport d'étape du mémoire de recherche et d'application. Le TER est rendu en janvier, le mémoire est soutenu en fin d'année, en juin. Le TER doit présenter l'état d'avancement du projet de recherche élaboré sous la responsabilité d'un directeur ou d'une directrice de mémoire. Il ne fait pas l'objet d'une soutenance mais est discuté et évalué par le directeur ou la directrice de mémoire.

Les attendus pour ce TER (taille, contenu) sont précisés de manière générique dans un document mis à disposition et commenté à la rentrée et consultable sur <https://trello.com/b/ocvEUI65>

Chaque étudiant e pourra aussi recevoir des consignes spécifiques de son directeur ou de sa directrice de mémoire.

Master 1 – Semestre de printemps (S2)

◆ UE 1 ET 2 : SOCIOLOGIE THEMATIQUE (2 UE A CHOIX)

36h de CM pour chaque UE : Coef = 4 ; ECTS = 4 pour chaque UE
Jeudi matin et jeudi après midi

Les étudiant es du parcours Sociologie d'enquête choisissent 1 UE parmi 2 le matin et 1 UE parmi 2 l'après-midi.

Les étudiant es du parcours EVSAN choisissent 1 UE parmi 4.

A CHOIX, JEUDI MATIN :

◆ UE SANTÉ, CORPS, SOCIÉTÉ

Responsables : Maïa Fansten et Jean-Sébastien Eideliman

Cette unité d'enseignement aborde le corps en tant que producteur et révélateur de normes sociales. Qu'ils soient ordinaires ou extraordinaires, les corps sont en effet modelés par des processus sociaux qu'ils permettent de mettre au jour, en même temps qu'ils sont le vecteur principal par lequel les individus construisent l'espace social dans lequel ils évoluent.

- ***Corps, normes et santé mentale (Maïa Fansten, 18h)***

Cet enseignement propose d'aborder les questions de santé en interrogeant les articulations entre maladie et corps. Il s'organise selon deux axes. Un premier axe, « corps malades et corps déviants », interroge les déterminants sociaux et culturels des maladies par le prisme du corps. Le concept de « cultures somatiques » différentes selon les groupes sociaux (Boltanski) et l'analyse des normes sociales et culturelles à l'œuvre révèlent la façon dont sont perçus, vécus et exprimés les maux du corps. Cette sociologie des normes et des cultures somatiques permet une approche spécifique de certaines maladies actuellement en expansion, comme l'anorexie et l'obésité. Un deuxième axe, centré sur les « plaintes et les expressions de la plainte », regarde la construction sociale des problèmes de santé au prisme de la demande de soin. De quelles manières les façons de souffrir de quelque chose –

de vivre et d'exprimer la douleur par exemple – sont-elles des modes d'expression culturels ? Comment est reçue, entendue et prise en charge la plainte selon les groupes sociaux ? Nous en verrons des illustrations au travers de travaux d'anthropologie et de sociologie.

- ***Le corps à l'épreuve du handicap (Jean-Sébastien Eideliman, 18h)***

Ce cours aborde la question du handicap dans la diversité de ses manifestations individuelles et sociales. On commencera par présenter les définitions du handicap, les problèmes de mesure qu'elles entraînent et les différentes manières dont les sciences sociales peuvent aborder ces questions. On présentera ensuite les dispositifs actuels de prise en charge des personnes handicapées, ainsi que leurs évolutions, en interrogeant l'unicité supposée de ce champ d'intervention très pluriel. On en viendra enfin à examiner les expériences individuelles du handicap et la manière dont les personnes font face aux problèmes qu'elles rencontrent, aux catégories qui servent à les décrire et aux dispositifs qui les encadrent. À travers des exemples puisés dans la diversité des situations de handicap (moteur, sensoriel, mental, psychique, cognitif...), et saisis grâce à la diversité des méthodes propres aux sciences sociales (ethnographie, statistiques, travail d'archives), on cherchera à comprendre comment nos sociétés traitent des corps jugés anormaux, tout en mettant ces choix en perspective avec d'autres manières de traiter et de penser ces déviances, dans le temps (diversité historique) et dans l'espace (diversité culturelle).

Évaluation : Contrôle continu (participation, exercices, devoirs sur table).

Bibliographie indicative :

- Darmon M., Détrez C., *Corps et société*, Paris, La Documentation Française, 2004.
- Boltanski L., « Les usages sociaux du corps », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, vol. 26, n°1, 1971, p. 205-233.
- Goffman E., *Stigmate. Les usages sociaux des handicaps*, Paris, Minuit, 1975.
- Ville I., Fillion E. et Ravaud J.-F.s, *Introduction à la sociologie du handicap*, Louvain-la-Neuve, De Boeck, 2014.

◆ UE APPROCHES CONTEMPORAINES DU GENRE

Enseignantes : Elsa Favier et Aurélie Fillod-Chabaud

Cet enseignement constitue un cours de sociologie générale, qui intègre de manière systématique le genre pour revisiter des grandes questions de la discipline. Il invite à chausser les lunettes du genre sur différents sujets, tout en rappelant un certain nombre de fondamentaux théoriques. Il propose aussi de réfléchir à la manière dont les rapports sociaux de sexe s'articulent avec d'autres rapports sociaux, notamment ceux de classe, de race et d'âge. Il a enfin pour but d'amener les étudiant·es à intégrer une perspective de genre dans leurs recherches de Master.

Il s'agira tout d'abord de revenir sur les étapes et enjeux de la construction du concept de genre. On abordera ensuite successivement les thématiques de la famille, de l'école, du travail et de la sexualité, avant de se focaliser de manière plus approfondie sur les inégalités de genre au prisme d'une institution d'État : la justice.

Chaque semaine, les étudiant·e·s discuteront des textes de sociologie du genre en lien avec le thème de la séance. Elles et ils seront également amené·e·s à faire le lien avec des débats contemporains et des questions d'actualité.

Évaluation : Contrôle continu (analyses d'articles scientifiques, travail sur son sujet de mémoire dans une perspective de genre)

Manuels

Béréni Laure, Chauvin Sébastien, Jaunait Alexandre, Revillard Anne, 2020, *Introduction aux études sur le genre*, De Boeck.

Buscatto Marie, 2019, *Sociologies du genre*, Coursus Armand Colin.

Clair Isabelle, 2012, *Sociologie du genre*, Armand Colin, Coll. 128.

A CHOIX, JEUDI APRES-MIDI :

◆ UE FAMILLE ET PARENTÉ

Responsable : Jean-Sébastien Eideliman

Ce cours propose d'étudier les relations familiales à l'échelle de groupes de parenté dépassant les frontières de la famille nucléaire, en prêtant une attention particulière à la manière dont ces relations familiales mêlent sentiments et échanges matériels.

- ***Qu'est-ce que la parenté ? (Jean-Sébastien Eideliman, 18h)***

Nous partirons d'une réflexion sur les frontières de la famille élargie pour en venir progressivement à définir les spécificités des relations familiales, au-delà des relations strictement conjugales et parentales. Nous nous appuierons pour cela sur des lectures sociologiques et anthropologiques qui porteront à la fois sur les groupes de parenté et leurs évolutions en France et ailleurs, la manière de les étudier (enquêtes qualitatives et quantitatives), les concepts développés pour les saisir (lignée, parentèle, maisonnée) et des thématiques spécifiques à travers lesquelles les relations de parenté se révèlent : rôles familiaux, sociabilité familiale, mobilisation autour de personnes considérées comme vulnérables (enfants, personnes handicapées ou dépendantes).

- ***L'argent en famille (intervenant à déterminer, 18h)***

Il s'agit ici d'explorer la dimension matérielle et économique des relations familiales et de proposer des pistes méthodologiques pour travailler sur ces relations. En prenant pour point de départ les travaux de Viviana Zelizer sur la signification sociale de l'argent et sur les transactions intimes, il s'agira d'étudier les formes de la circulation d'argent (ou de biens matériels) au sein de groupes familiaux, les modes de calcul au sein de la famille (du couple, des familles recomposées, des groupes de parenté, de familles vivant à distance comme dans le cas des migrations), la manière dont les relations économiques sont étroitement liées avec des enjeux affectifs, le rôle que ces circulations d'argent joue dans la reproduction sociale, ainsi que les interventions extérieures de professionnels sur l'argent domestique (des conseillères

en économie sociale et familiale aux notaires ou avocats). Les lectures permettront de soulever des enjeux théoriques en sociologie de la famille (les liens familiaux entre sentiments et questions matérielles ; l'intervention des institutions sur la famille ; solidarités familiales, protection sociale et inégalités) mais aussi des questions méthodologiques (articulation entre données quantitatives et qualitatives, ethnographier les comptes domestiques, étudier la famille par les professionnels de la famille, qu'est-ce qu'on compte et qui compte en famille).

Évaluation : Contrôle continu (participation, exercices, devoirs sur table).

Bibliographie indicative :

- Déchaux J.-H., *Sociologie de la famille*, Paris, La Découverte, 2009
 Fine A. (dir.), *Adoptions. Ethnologie des parentés choisies*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 1998.
 Weber F., *Penser la parenté aujourd'hui. La force du quotidien*, Paris, Éditions Rue d'Ulm, 2013.
 Zelizer V., *La Signification sociale de l'argent*, Paris, Le Seuil, 2005.

◆ **UE ANALYSER LES FAITS SOCIAUX TECHNICISÉS**

Responsable : Eric Dagiral

Enseignants : Eric Dagiral et Olivier Martin

Objectif

Cette UE souhaite offrir une formation à quelques-uns des outils et approches sociologiques permettant de penser les techniques, leurs places, leurs usages, leurs effets dans les sociétés contemporaines. La sociologie n'est pas démunie pour aborder les faits socio-techniques, c'est-à-dire les faits sociaux indissociablement mêlés avec des faits techniques, comme les plateformes de réseaux sociaux, les technologies de communication, les dispositifs techniques de connaissance et de pilotage (mesures, statistiques, enquêtes, ...), les dispositifs de

collaboration en ligne, les transformations du travail induites par les plateformes. Les voies ouvertes par les recherches en sociologie des techniques, des technologies, des sciences et de l'innovation offrent en effet des outils pour analyser les rôles et places des techniques dans les faits sociaux, notamment dans les trois principaux domaines de formation du master (famille, santé, travail).

Modalités d'évaluation

Lors de la dernière séance du cycle de cours, les étudiant·es seront amenés à commenter une série de documents qui leur seront soumis. Les documents seront essentiellement constitués de coupures de presse, de rapports d'études ou de littérature « grise ». Le commentaire de ces documents devra explicitement s'appuyer sur les enseignements dispensés.

Bibliographie indicative

- Akrich M., (1990) « De la sociologie des techniques à une sociologie des usages », *Techniques et Culture*, n° 16, p. 83-110.
- Martin O. (2020), *L'empire des chiffres. Sociologie historique de la quantification*, Malakoff, Armand Colin.
- Martin O. & Dagiral É. (coord.) (2021), *Les liens sociaux numériques*, Malakoff, Armand Colin.
- Pasquier D. (2018), *L'Internet des familles modestes. Enquête dans la France rurale*, Paris, Presses des Mines.

◆ UE ENQUETE COLLECTIVE : SEMAINE DE TERRAIN ET VALORISATION

UE obligatoire ; Coef = 4 : ECTS = 4

Semaine de terrain + 12h TD par groupe pour le travail de valorisation, le mercredi après-midi

Responsables : Christophe Giraud et Delphine Serre

La semaine de terrain aura lieu au début du S2, du 23 au 27 janvier 2023. Elle permet de mettre en pratique de manière intensive, au cours

d'une enquête menée en binôme pendant une semaine, les enseignements déjà reçus dans le cadre du master. Entrée sur le terrain, adaptation à ce terrain, élaboration d'un questionnement, confrontation des expériences de chacun lors des séances de *debriefing* quotidien sont autant d'enseignements de cette semaine font de ce stage un moment fort sur les plans pédagogique, scientifique et humain.

Après cette semaine de terrain, 12h TD par groupe seront consacrées au travail de valorisation et de restitution de ces enquêtes. Le principal travail consistera en la rédaction d'un article court, avec l'aide des enseignant es ayant encadré la semaine.

Modalités d'évaluation :

- Participation active à la semaine de terrain
- Remise d'un travail écrit peu après le stage (descriptif de la semaine d'enquête et des matériaux collectés, premiers enseignements, par binôme et individuellement)
- Rédaction d'un article court

◆ UE METHODES QUANTITATIVES : ANALYSE STATISTIQUE DE L'ENQUETE PAR INTERNET AVEC R

UE obligatoire ; 24h TD, par groupe ; Coef = 3 ; ECTS =3

Enseignant responsable : Eric Dagiral

Faisant suite à celui du premier semestre, cet enseignement sera consacré à l'exploitation de l'enquête mise en œuvre précédemment, à la formation aux méthodes d'analyse des données (des tris aux méthodes de construction de typologie) et à la rédaction d'un travail écrit individuel ou collectif. Le logiciel utilisé sera le logiciel libre R.

Modalités d'évaluation :

- Participation active à la passation en ligne (et secondairement en face-à-face) de l'enquête

- Réalisation occasionnelle d'exercices en TD avec R
- Rédaction d'un article au format « 4 pages »

◆ UE ANGLAIS POUR SOCIOLOGUES

UE obligatoire ; 24h de TD ; Coef = 3 ; ECTS = 3

Nombre de groupes : 2

Enseignant responsable : Daria Vedenyapina

Ce cours vise à améliorer les compétences pour lire des textes, notamment de la presse écrite (actualités sociales et politiques) et les textes produits par les chercheurs ou praticiens de la sociologie. Il vise également à améliorer les capacités en expression écrite et orale. Ceci à partir de dossiers thématiques ou d'extraits d'ouvrages de sociologie en anglais.

◆ UE OPTION LIBRE

Coef = 2 ; ECTS = 2

L'**UE option libre** (S2, M1) vise à élargir les compétences et à prendre en compte les engagements professionnels, associatifs, sportifs, des étudiant·es, ou à valider le suivi d'un enseignement complémentaire hors du Master.

Le choix d'une « UE Option libre » (UEO) est obligatoire en M1, mais ce choix se fait parmi un vaste ensemble de possibilités. Elle compte pour le deuxième semestre du Master, mais elle permet de prendre en compte une activité s'étant éventuellement déroulée au 1er semestre ou tout au long de l'année universitaire (voire pendant des périodes de vacances dans certains cas). L'UEO doit être comprise comme un moyen complémentaire pour la formation et le développement des compétences de l'étudiant, lui donnant la possibilité de se construire un parcours original et un profil de compétences personnalisé.

ATTENTION, certaines UE libres doivent être choisies dès le début de l'année et être suivies toute l'année (exemple : sport, engagement étudiant) et certaines ont des calendriers et des modalités de validation spécifiques, se renseigner au préalable.

Les étudiant·es du parcours Sociologie d'enquête peuvent choisir entre :

1- Atelier Cap Emploi : Aide à la préparation à la recherche d'emploi ; analyse des compétences (constitution du portefeuille de compétences), formation à la rédaction de CV, de lettre de motivation, simulation d'entretien de recrutement.

2- Des engagements personnels, sportifs, citoyens et associatifs tels que :

- Activités sportives et culturelles ;
- Tutorat ou monitorat réalisé par des étudiant·es inscrits en Master pour des étudiant·es de Licence ;
- Activités d'information des études universitaires en direction des lycées ou des futurs étudiant·es ;
- Activités d'élu dans une des instances de l'université ;
- Engagements associatifs à l'intérieur ou à l'extérieur de l'université ;
- Conduite de projet personnel ou collectif

Pour ces deux dernières options, **un document est disponible auprès du service de la scolarité (UE Engagement)**, qui détaille les formules mentionnées ci-dessus, les modalités de choix et d'inscription, le nombre d'heures nécessaires et **les dates à respecter, l'évaluation et la validation (attention, modalités spécifiques)**.

3- Une UE suivie dans une autre formation

Il est possible de choisir une UE dans une autre formation (dans un autre parcours de Master par exemple), si elle est pertinente par rapport au projet de l'étudiant·e et si elle n'entrave pas le suivi de la formation principale de Master. *A priori*, son volume horaire est de 24h. L'inscription est à valider avec le service de la scolarité.

4- Un stage professionnel

Un stage peut être réalisé et compter au titre de l'UE libre. Si c'est le cas, un second stage devra être réalisé au cours du cursus et être validé au titre de l'UE Stage et Professionnalisation au M2. La durée minimale de stage est d'un mois, sa durée ne doit pas excéder six mois. Il peut être à temps complet (hors des périodes de cours) ou à temps partiel (par exemple deux jours par semaine sur plusieurs mois pendant l'année universitaire).

Le stage peut être réalisé dans tout organisme, administration, association ou entreprise de statut public, parapublic ou privé. S'il est à

dominante recherche, il peut être effectué dans un laboratoire de recherche : dans ceux associés à la formation du Master (notamment le CERLIS et le CERMES3) ou dans tout autre laboratoire ou centre de recherche. Il peut être réalisé en France ou à l'étranger.

Le choix de ce stage et les conditions de sa réalisation doivent être discutés avec les responsables du suivi des stages. Lorsque le stage entre en résonance avec le mémoire de recherche, il est également indispensable d'en parler avec son directeur / sa directrice de mémoire.

Le stage ne doit pas entraver la formation, la présence en cours et en TD, ni la réalisation des mémoires de recherche. Le stage n'est en aucun cas une simple découverte d'une entreprise ou d'un organisme : ses objectifs doivent être en lien direct avec la formation au sein du parcours Sociologie d'Enquête.

L'établissement d'une convention de stage est obligatoire : elle doit être signée par l'étudiant, l'organisme d'accueil et les responsables des stages. Un modèle de convention de stage est téléchargeable sur le site de l'UFR de Sciences Humaines et Sociales : <https://shs.u-paris.fr/stages/>

Il est donc possible :

- de faire un seul stage au cours de la scolarité de master, mais si ce stage est effectué au cours du M1, il faut aussi suivre une autre UE libre en M1 (autre cours dans une autre formation, sport, engagement associatif, Cap Emploi) afin que la note de stage soit validée au titre du M2.
- de faire deux stages (l'un en M1 en tant qu'UE libre, l'autre en M2 dans l'UE Professionnalisation).
- de suivre une UE libre qui ne soit pas un stage au M1 et de réaliser son stage l'été entre le M1 et le M2 ou au cours du M2 pour l'UE Professionnalisation.

◆ UE MEMOIRE DE RECHERCHE

Coef = 10 ; ECTS = 10

Responsable : Directeur ou directrice de mémoire

Le mémoire de recherche doit être rendu début juin.

Il fait l'objet d'une soutenance au cours du mois de juin devant un jury de deux personnes, dont le directeur ou la directrice de mémoire.

Master 2 – Semestre d'automne (S3)

◆ UE SOCIOLOGIE THEMATIQUE

UE obligatoire, à choix, jeudi matin

36h CM pour chaque UE ; Coef = 4 ; ECTS = 4

Les étudiant·es de M2 du parcours Sociologie d'enquête comme du parcours EVSAN choisissent une UE parmi les deux suivantes.

◆ **UE SOCIOLOGIE DES PROFESSIONS (SANTÉ, TRAVAIL, SAVOIRS ET PROFESSIONS)**

Le cours est articulé en trois parties

- **Le travail de *care* (Catherine Pugeault, 4 séances de 3h)**

Le concept de *care* est difficilement traduisible en langue française. Il n'épouse qu'imparfaitement les catégories de soin, d'attention, de sollicitude ou encore de dévouement. Son usage est interdisciplinaire, il est mobilisé par des philosophes politiques, des psychologues, des sociologues... La globalisation en a fait le « nouvel or du monde » (Hochschild), source de nouvelles inégalités pesant tout particulièrement sur la population active féminine, sur les travailleurs pauvres et les travailleurs migrants originaires des pays dits des Suds. A l'appui d'enquêtes ethnographiques et sociologiques conduites en France et à l'étranger et couvrant différentes activités professionnelles (notamment dans les champs du travail domestique et des emplois du secteur sanitaire), ce cours présente quelques thèmes intéressants la sociologie du travail et l'étude du *carework*. Il questionne l'invisibilité du travail de *care* et son manque de reconnaissance. Il invite à repérer sa structuration autour d'activités assimilables à du « sale boulot » (Hughes) et à identifier le phénomène de délégation de tâches qui en découle. Enfin, il montre que le travail de *care* repose sur un travail

psychologique et émotionnel indissociable de l'accomplissement des tâches matérielles.

Bibliographie indicative :

Molinier Pascale, *Le travail du care*, Paris, La Dispute, 2013.

Paperman Patricia, Laugier Sandra (dir.), *Le souci des autres. Ethique et politique du care*, Paris, Editions EHESS, 2011.

Tronto Joan, *Un monde vulnérable. Vers une politique du care*, Paris, La Découverte, 2009.

- **Démographie des professions de santé (Stéphanie Toutain, 4 séances de 3h)**

La situation démographique actuelle des professions de santé présente des caractéristiques paradoxales liées à l'existence d'une densité médicale jamais atteinte jusqu'alors, et à l'apparition de fortes disparités géographiques. L'inquiétude des professionnels de santé confrontés à des conditions d'exercice difficiles se trouve amplifiée par les projections démographiques faisant apparaître des risques de pénuries géographiques et disciplinaires au cours des prochaines années. Ce cours propose un examen des sources de données sur les professionnels de santé ainsi que l'étude de la démographie médicale des professions de santé. Un éclairage particulier sera apporté à la féminisation et au vieillissement des professions de santé.

- **Être militaire, un travail ordinaire ? Métiers, identités et valeurs (Eric Letonturier, 4 séances de 3h)**

Les militaires jouissent désormais, a fortiori depuis les attentats, d'une forte popularité, notamment auprès des jeunes. Premier recruteur de France, l'armée est, à maints égards (organisation, missions, identités), une institution en pleine mutation depuis la suspension du service national en 1996. Mais pourquoi s'engage-t-on aujourd'hui ? Par vocation ou par défaut ? Par ailleurs, l'armée est-elle (en train de devenir) une entreprise comme les autres ainsi que le pensent certains (M. Janovitz, Ch. Moskos) ? Témoigne-t-elle, comme d'autres l'ont avancé (M. Foucault, L. Pinto...), d'une volonté de dressage des corps et des esprits ? Le présent cours s'attachera, au moyen de travaux empiriques et de

données statistiques, à analyser les modalités spécifiques de construction des identités militaires (des motivations initiales aux souffrances et défections) et des conditions particulières d'exercice d'un métier exigeant disponibilité, mobilité et sacrifices. Il s'agira plus précisément de penser, en vue de ce savoir-agir particulier qu'est le combat, l'articulation entre les valeurs attendues par l'institution sous forme de savoir-être, et les compétences et savoir-faire qu'exige inévitablement la professionnalisation des armées. L'ensemble sera préalablement rapporté à la question de la fabrique de l'ordre social et aux notions de sécurité et d'autorité dans les sociétés occidentales.

Bibliographie indicative :

Th Caplow, P. Venesson, *Sociologie militaire*, Paris, A. Colin, 2000.

F. Gresle (dir.), Profession : militaire, *Revue Française de sociologie*, n° 44-4, 2003.

E. Letonturier (dir), Valeurs, métier et action ; évolutions et permanences de l'institution militaire, *L'Année sociologique*, vol. 61, n° 2, 2011.

Évaluation : a priori un devoir sur table pour chaque partie de cours + éventuellement une fiche de lecture non obligatoire

◆ **UE LA FAMILLE DANS UNE SOCIÉTÉ D'INDIVIDUS**

Responsable : Elsa Ramos

Intervenants : Elsa Ramos et Christophe Giraud

Le cours est articulé en deux parties :

Couple et amour (Christophe Giraud), 18h

Dans les sociétés contemporaines, la famille est d'abord un imaginaire lié à l'idéal de l'amour, amour conjugal comme amour filial. L'articulation entre l'amour, son expression, la sexualité, l'entrée en couple, le fonctionnement de la famille a une histoire. Celle-ci croise également celle des nouvelles technologies de rencontre et l'essor d'une sexualité récréative.

Se mettre en couple, en sortir, être en couple et vivre seul... On observe une complexification actuelle des trajectoires conjugales, hétérosexuelles et homosexuelles, liée à la place plus centrale de l'amour dans la vie privée et à sa fragilité. Les femmes et les hommes sont tiraillés entre l'aspiration à la liberté et la recherche de protection, entre l'affirmation de son identité sexuée et la revendication de l'égalité. Comment parviennent-ils à trouver un certain équilibre ? Comment le couple se maintient-il, ou non, dans les turbulences des existences personnelles ? Comment le couple parental se maintient-il, ou non, après la séparation du couple conjugal, respecte-t-il la norme de cette dissociation ? Comment s'opère la séparation, comment devient-on « ex » ?

Modalités d'évaluation :

Un travail écrit (dossier ou entretien) lié au thème du cours sera proposé.

Bibliographie indicative :

Bergström, M., 2019, *Les nouvelles lois de l'amour*, Paris, La Découverte.
 Bozon, M., 2016, *Pratique de l'amour*, Paris, Payot.
 Giraud, C., 2017, *L'amour réaliste*, Paris, Colin.
 Kaufmann, J.-C., 2011, *Sex@mour*, Paris, Colin.
 Singly, F. de, 1996, *Le soi, le couple et la famille*, Paris, Nathan.

Des “individus” au Sud ? (*Elsa Ramos*), 18h

L'objectif de cet enseignement est de discuter la question des individus dans les pays dits du Sud à l'aune d'une sociologie de l'individu et de la théorie de la famille relationnelle élaborée dans des sociétés dites du Nord, plutôt très individualisées. Il s'agira de mettre en valeur les relations entre générations en vue d'analyser les continuités et les discontinuités dans les dynamiques familiales. Dans un premier temps, il s'agit d'aborder des dynamiques émergentes et des changements de la sphère familiale touchant aux relations intergénérationnelles. Puis de discuter la pertinence des notions d'autonomie et de privatisation pour appréhender l'"individualisation" en particulier dans certains pays d'Afrique de l'Ouest et d'Amérique Latine.

Bibliographie indicative :

Marie A., Vuarin R. , Leimdorfer F. , Werner F.-F., Gérard E. ,Tiékoura O. (sous la direction de), *L'Afrique des individus. Itinéraires citadins dans l'Afrique contemporaine* (Abidjan, Bamako, Dakar, Niamey), Paris, Editions Karthala, coll. Hommes et sociétés, 1997.

Martuccelli D., de Singly F., *Les sociologies de l'individu*, Paris, Armand Colin, coll. « 128 », 2009.

Modalités d'évaluation :

Un travail écrit lié au thème du cours sera proposé.

◆ UE ATELIER DE LECTURES SOCIOLOGIQUES

Nombre de groupes : 2 ; 24h de TD ; Coef = 3 ; ECTS = 3
Jeudi après midi (13h30-15h30 ou 15h45-17h45)

A choix, ces ateliers proposent, sous un autre format que les UE de sociologie thématique, d'approfondir la lecture d'une œuvre, d'un auteur, ou d'un nombre restreint de textes dialoguant sur un sujet précis.

Chaque atelier s'étale sur 12h : il est composé de 6 séances de TD de 2h chacune. **A chaque semestre du master 2, les étudiant·es suivront donc deux ateliers (sur 4 proposés).**

Pour tous les ateliers, un travail de lecture approfondie d'œuvres et de participation active en cours est particulièrement attendu.

Lecture 1 :

Autour de l'ouvrage de Luc Boltanski et Eve Chiapello *Le nouvel Esprit du capitalisme*, 1999, Gallimard

Intervenant : David Gaborieau. De 13h30 à 15h30, sur 6 semaines

L'atelier sera principalement consacré à la lecture et à la discussion de l'ouvrage *Le Nouvel Esprit du Capitalisme*, qui a marqué l'analyse des structures économiques et sociales du capitalisme en proposant à la fois une synthèse impressionnante des travaux s'intéressant à l'évolution récente des modes d'organisation du travail et un cadre théorique original pour appréhender les rapports entre critique et évolutions des rapports de production.

Cette lecture sera prolongée par un questionnement sur le matériau utilisé et sur ses limites, ainsi que sur un approfondissement de certaines références clefs mobilisées par les auteurs. Des ouvrages antérieurs et postérieurs mobilisant et amplifiant le cadre théorique seront également évoqués.

Une ambition transversale aux séances consistera à questionner l'usage des modèles pour l'analyse des organisations-institutions et à proposer des analyses croisées plus que des comparaisons point par point.

Évaluation : Travail écrit à la maison sur un sujet au choix abordé dans ses recherches par l'étudiant e, étudié au prisme des travaux de Luc Boltanski.

Bibliographie complémentaire :

Boltanski L., 1982, *Les cadres, la formation d'un groupe social*, Paris, Minuit

Boltanski L. & Thévenot L., 1991, *De la justification*, Paris, Gallimard

Boltanski L., 2009, *De la critique*, Paris, Gallimard

Lecture 2 :

Sociologies de Paris

A partir de l'ouvrage d'Anne Clerval, *Paris sans le peuple. La gentrification de la capitale*, 2013, La Découverte

Intervenante : Carolina Sanchez Boe. De 13h30 à 15h30, sur 6 semaines

Mais aussi (extraits) :

Bacqué, M.-H.e et Méria A., 2019, *Retour à Roissy. Un voyage sur le RER B*, Seuil

Coutant, I., 2018, *Les migrants en bas de chez soi*. Seuil

Declerck, P., 2001, *Les Naufragés : avec les clochards de Paris*, Terre Humaine, Plon.

Jounin N., *Voyage de classes. Des étudiant es de Seine-Saint-Denis enquêtent dans les beaux quartiers*, La Découverte, 201

Pinçon, M. et Pinçon-Charlot M., 2008, *Sociologie de Paris*, La Découverte

Pinçon, M. et Pinçon-Charlot M., 1989, *Dans les Beaux quartiers*, Paris, Seuil.

Zola, E., 1987, *Carnets d'enquêtes*. Terre Humaine, Plon.

L'atelier sera consacré aux nombreuses méthodes mobilisées pour étudier les rapports sociaux au sein de Paris et « le droit à la ville » (Lefevre 1968). Son point de départ sera la lecture et la discussion de l'ouvrage d'Anne Clerval, *Paris sans le Peuple. La gentrification de la capitale*, dans lequel l'auteure mobilise une analyse statistique et longitudinale des données du recensement de la capitale, des analyses d'archives, des politiques publiques et de données administratives, et une enquête de terrain par entretiens semi-directifs et questionnaires menée dans trois quartiers de la capitale (Faubourg du Temple, Faubourg Saint-Antoine et Château Rouge).

Cette lecture sera prolongée par l'étude de textes analysant les changements de populations et les appropriations des espaces par différentes catégories d'habitants, anciennement implantées ou récemment arrivées. Nous discuterons des différents apports et limitations des méthodes sur lesquelles s'appuient ces enquêtes, qu'elles soient quantitatives ou qualitatives (ethnographiques, par entretien, visuelles, sensorielles), et selon les différentes approches à l'espace qu'elles mobilisent : flâner, dériver, photographier, filmer, écrire, cartographier. Nous discuterons également des enjeux propres aux enquêtes menées collectivement, que cela soit en couple (Pinçon et Pinçon-Charlot 1989), en groupe (Jounin et alii. 2014) ou lors de collaborations entre sociologues et photographes (Bacqué et Méria 2019).

Lecture 3 :

Autour de l'ouvrage d'Alain Desrosières, 1993, *La Politique des grands nombres. Histoire de la raison statistique*, La Découverte.

Intervenant : Olivier Martin. *De 15h45 à 17h45, sur 6 semaines*

L'atelier sera consacré d'abord à la lecture et à la discussion de l'ouvrage *La politique des grands nombres*, devenu un classique dès sa parution en 1993, et qui propose de manière inédite et en les croisant une histoire comparée de l'Etat et de ses relations avec les bureaux de statistique et une histoire des outils, techniques et enquêtes statistiques (développement du raisonnement probabiliste, des techniques de sondage...).

Cette lecture sera prolongée ou mise en regard avec d'autres écrits d'Alain Desrosières permettant d'approfondir du point de vue du sociologue l'étude du rôle de la quantification en sociologie, et des

usages de la statistique comme construction sociale de la connaissance des sociétés mais aussi comme argument politique, rejoignant l'ensemble de travaux actuels sur le « gouvernement par les nombres ».

De manière plus appliquée, cet atelier pourra permettre de revenir avec les étudiant·es sur les différences entre données d'enquêtes et données administratives et sur les enjeux du travail de catégorisation (par exemple de CSP) et de comparaison internationale.

Bibliographie complémentaire

- Desrosières A., 2014, Prouver et gouverner, Une analyse politique des statistiques publiques, La Découverte (Recueil posthume)
- Desrosières A., 2008, Pour une sociologie historique de la quantification, L'Argument statistique I, et Gouverner par les nombres, L'Argument statistique II, Presses d' l'École des Mines de Paris, (Recueil d'articles)
- Desrosières A., 1979, « Le Statisticien et le sociologue », *Courrier des statistiques*, no 10, avril.
- Desrosières A., « Entre Réalisme métrologique et convention' d'équivalence : les ambiguïtés de la sociologie quantitative », *Genèses*, no 43, février 2001, p. 112-127
- Desrosières, A. « Décire l'État ou explorer la société : les deux sources de la statistique publique », *Genèses*, vol. no 58, no. 1, 2005, pp. 4-27.

Modalités d'évaluation : Travail écrit à la maison, sur un sujet au choix abordé dans ses recherches par l'étudiant·e, étudié au prisme des travaux d'Alain Desrosières et de la sociologie de la quantification.

Lecture 4 :

Autour de l'ouvrage de Bernard Latarjet et Jean-François Marguerin, *Pour une politique culturelle renouvelée*, Actes Sud 2021.

Intervenante : Sylvie Pflieger. De 15h45 à 17h45, sur 6 semaines.

L'atelier sera consacré à la lecture et à la discussion de l'ouvrage « Pour une politique culturelle renouvelée », ouvrage récent, publié en 2021, qui contribue à une réflexion sur le rôle de la politique culturelle et sa place dans les politiques publiques et la société.

L'idée est de montrer que la culture a un rôle à jouer dans la société contemporaine, en lien avec les rapports sociaux, territoriaux et environnementaux, écologiques, technologiques...

Il s'agira d'abord de présenter les grands principes de la politique culturelle, puis de voir plus précisément quel rôle la culture peut jouer en particulier sur les questions d'aménagement du territoire, d'environnement, de lien social, et ceci notamment à partir des différents exemples concrets présentés dans l'ouvrage. Pour ce faire on pourra également évoquer d'autres ouvrages mettant l'accent sur le lien entre culture et développement local.

Évaluation : Dossier sur la synthèse d'un ouvrage en lien avec le sujet traité : culture/développement local, culture/liens sociaux, culture/réduction des inégalités, etc.

◆ UE SOCIOLOGIE EN ANGLAIS

UE obligatoire ; 24h de TD ; Coef = 3 ; ECTS = 3.

Nombre de groupes : 2, Vendredi matin

Enseignant responsable : Carolina Sanchez Boe

Ce cours d'anglais vise à améliorer les compétences pour lire des textes, notamment les textes de la presse écrite (actualités sociales et politiques) et les textes produits par les chercheurs ou praticiens de la sociologie. Il vise également à améliorer les capacités en expression écrite et orale.

◆ UE METHODES QUANTITATIVES APPROFONDIES ; STATISTIQUES AVANCEES AVEC R

Nombre de groupes : 2 ; 24h de TD ; Coef = 3 ; ECTS = 3

Enseignants responsables : Léo Lipovac, Elisabeth Morand (un groupe de TD chacun e)

Vendredi matin

L'enseignement sera consacré aux méthodes statistiques avancées (analyse des données multidimensionnelles, analyses factorielles, ACM, régressions, logistiques...). La présentation conceptuelle de ces méthodes sera accompagnée de travaux pratiques de mise en

œuvre sur des données d'enquête sociologique, notamment à l'aide du logiciel R.

Modalités d'évaluation : Rendu d'un devoir synthétique par méthode d'analyse vue en cours (1. ACM ; 2. CAH ; 3. Régression logistique), soit trois exercices réalisés durant le semestre.

◆ UE METHODES QUALITATIVES APPROFONDIES

Nombre de groupes : 2 ; 24h de TD ; Coef = 3 ; ECTS = 3
Mercredi après-midi

Cette UE de Méthodes qualitatives approfondies se décompose en deux cours, en partie liés :

- l'un propose une introduction aux approches épistémologiques et aux méthodologies de la sociologie visuelle, en particulier filmique
- l'autre fait participer les étudiant·es à la réalisation d'une petite enquête collective hors les murs et à sa valorisation

◆ *Sociologie visuelle, 12h pour chaque groupe*

Enseignant : Cédric Calandraud

Le rôle de l'image et du son dans la construction des objets est devenu incontournable en sciences sociales : si la réalisation de films documentaires est très présente en anthropologie elle l'est aussi en sociologie. La "sociologie visuelle" explore actuellement plus en particulier les potentialités et les avantages offerts par le film sociologique en tant que moyen de concrétisation du savoir sociologique. En complémentarité, l'exploration des images (photographies) ou des films (films de fiction inclus) a toujours été une activité propice à la compréhension des phénomènes sociaux.

Ce cours a pour objectif d'expérimenter ces deux aspects du rapport sociologique à l'image qui permettra d'une part d'aborder l'approche sémiotique entre autres méthodologies analytiques, et d'autre part d'entrer concrètement dans la matière filmique en réalisant un petit

film. Enfin, deux jeunes sociologues ayant réalisé des films viendront en parler aux étudiant·es.

Évaluation : Un petit film de 2 minutes minimum (en binôme), un écrit (minimum 2 pages) sur le processus d'écriture et de montage du film en lien à un texte théorique étudié en cours.

Bibliographie indicative :

Becker H. S.I., « Art as Collective Action », *American Sociological Review*, vol. 39, n° 6., déc. 1974, p. 767-776.

Darré Y., *Histoire sociale du cinéma français*, Paris, La Découverte, coll. « Repères », 2000. Lien : <<https://www-cairn-info.frodon.univ-paris5.fr/histoire-sociale-du-cinema-francais-9782707133366.htm>>.

La Rocca F., « Introduction à la sociologie visuelle », *Société*, n° 15, 2007, p. 33-40

Truc G., « Quand les sociologues font leur cinéma. Analyse croisée de *La sociologie est un sport de combat* et du *Parcours d'un sociologue* », *A contrario*, 2004/1, vol. 2, p. 44-66.

◆ **Méthodes mixtes, 12h pour chaque groupe**

Responsables : Éric Dagiral et Jean-Sébastien Eideliman

Ce cours aura pour objectifs :

- De présenter la diversité des articulations possibles entre méthodes qualitatives et méthodes quantitatives en sciences sociales.
- De faire réfléchir les étudiant·es aux questions que posent ces articulations, en particulier aux différences et aux points communs entre méthodes, qu'elles soient dites qualitatives ou quantitatives.
- De présenter la manière dont les chercheurs, les statisticiens et d'autres agents du monde social mettent en pratique ces formes d'articulation, en soulignant les enjeux scientifiques et sociaux qui se cachent sous leurs choix.
- D'amener les étudiant·es à mettre en œuvre le plus de méthodes possibles dans leurs propres travaux de recherche.

Le cours sera organisé en différentes séances consacrées chacune à une forme d'articulation. Des lectures préparatoires et des exemples d'enquêtes nourriront les réflexions collectives.

Bibliographie indicative :

- Baudelot C., Bessière C., Coutant I., Godechot O., Gollac M., Bessière C., Serre D., Viguiier F., 2003, *Travailler pour être heureux ? Le bonheur et le travail en France*, Fayard, 2003.
- Béliard A. et Eideliman Jean-Sébastien, 2014, « Mots pour maux . Théories diagnostiques et problèmes de santé », *Revue française de sociologie*, vol. 55, n°3, p. 507-536.
- Dagiral É., Dessajan S., Legon T., Martin O., Pharabod A. et Proulx S. 2019, « Faire place aux chiffres dans l'attention à soi : Une sociologie des pratiques de quantification et d'enregistrement aux différents âges de la vie », *Réseaux*, n°216, p.119-156.
- Soutrenon E., 2005, « Le 'questionnaire ethnographique'. Réflexions sur une pratique de terrain. » *Genèses*, n°60, p. 121-137.
- Weber F., 1995, « L'ethnographie armée par les statistiques. *Enquête*, 1995, n°1, p. 153-165.

◆ **UE PRATIQUE DE L'ANALYSE TEXTUELLE**

Volume horaire : 18h

Intervenante : Élodie Baril (Ined)

Coef = 3 ; ECTS = 3

Vendredi après midi

Le contenu de ce cours est basé sur une alternance d'enseignements théoriques et de mise en pratique avec des outils gratuits. Il aborde les points suivants :

- Origine et développement des méthodes de la statistique textuelle
- Apports de la statistique textuelle et intérêt par rapport à des logiciels d'aide à la lecture de textes (NVivo, Sonal)
- Différents types de corpus de textes (questions ouvertes, entretiens, articles de presse, pages web etc.)
- Étapes de traitement : Normaliser les données, transformer les données textuelles en tableaux lexicaux, appliquer les méthodes de la statistique textuelle avec un logiciel gratuit approprié.

- Interpréter les résultats : lexicque, analyses factorielles ou classifications, graphes de mots spécificités, concordances,
- Préparer les données et mise en œuvre d'une analyse
- Restituer ses résultats

Modalités d'évaluation : Analyse d'un corpus au choix.

◆ UE ETHIQUE ET DROIT APPLIQUES DES ENQUETES EN SCIENCES SOCIALES

18h CM ; Coef = 3 ; ECTS = 3

Responsable et intervenante : Cécile Lefèvre

Vendredi après-midi

Ce cours consacré au « terrain en sciences sociales, questions juridiques, éthiques et déontologiques » abordera principalement les questions juridiques et les notions d'éthique et de déontologie dans les enquêtes de terrain en sociologie, qualitatives et quantitatives, ceci à travers une discussion autour de plusieurs points : la place du chercheur, la relation aux personnes enquêtées, la définition d'une « question sensible » au sens juridique et au sens pratique, la notion de consentement et de consentement éclairé, les types d'autorisation à enquêter, les formes de restitution des résultats aux populations enquêtées, l'importance et les limites de la confidentialité et de l'anonymisation.

Ce cours abordera aussi les aspects juridiques qui encadrent la collecte de données et l'usage de données en sciences sociales. Quelles sont les textes juridiques et les lois à connaître en ce domaine ? Quel est le rôle de la CNIL ? De quelle manière cadre juridique et questionnements éthiques sont liés ? L'encadrement juridique diffère-t-il suivant que les enquêtes soient qualitatives ou quantitatives ?

Le développement actuel des chartes et des institutions telles que les commissions Informatique et Libertés et les comités d'éthique, en France et à l'étranger, sera évoqué, ainsi que leur incidence sur les recherches de terrain en sciences sociales.

L'ensemble du cours s'appuie sur des études de cas et des situations réelles et concrètes d'enquêtes au cours desquelles des questions d'ordre juridique et éthiques se sont posées.

Modalités d'évaluation :

Un exposé par groupe à partir d'un article à choisir dans un ensemble de textes distribués en début d'année

Un devoir écrit de réflexion sur un protocole d'enquête et ses dimensions éthiques et juridiques

Bibliographie indicative :

Fassin D. et Bensa A., (dir), 2008, *Les politiques de l'enquête : épreuves ethnographiques*, Paris La Découverte.

Laurens S. et Neyrat F. (dir), 2010, *Enquêter : de quel droit ? Menaces sur l'enquête en sciences sociales*, Editions du Croquant.

Cefaï D., « Codifier l'engagement ethnographique ? Remarques sur le consentement éclairé, les codes d'éthique et les comités d'éthique », *La vie des idées*, 17 mars 2009.

Règlement européen 2016/679 : *relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (ou RGPD)*. Entré en vigueur en France le 23 mai 2018. Voir site de la CNIL.

◆ UE REpondre A DES APPELS D'OFFRE EN SCIENCES SOCIALES

24h de TD, groupe entier ; Coef = 3 ; ECTS = 3

Responsable et intervenante : Séverine Dessajan

Mercredi matin

Objectif

Cet enseignement vise à former les étudiant·es à la pratique des appels d'offre en Sciences Humaines et Sociales, sachant qu'une part essentielle des recherches et des études, dans les organismes privés (sociétés d'études, associations...) comme publics (ANR, CNRS, Universités, Etablissements scientifiques), est réalisée aujourd'hui par ce type de procédure.

Il leur permet de se familiariser avec les différentes étapes des procédures d'appel d'offre : de la conception d'un cahier des charges (formalisation d'un objet scientifique) au travail de réponse (rédaction d'un projet scientifique, constitution d'équipe, recherche de partenariats, réalisation de planning et élaboration de budget...). A ce travail de conception puis de réponse, s'ajoute un retour réflexif par évaluation de projets. Les étudiants sont initiés aux savoir-faire à l'aide d'études de cas (exercices) et de mises en situation pratique : ils découvrent le travail de conception, puis celui de réponse et enfin celui d'expertise (évaluation) des réponses.

Ce TD combine séances de cours, d'exercices pratiques en groupe, d'interventions de professionnels et d'experts.

Modalités d'évaluation

Trois évaluations : une présentation à l'oral d'un cahier des charges, la conception d'une réponse à un appel d'offre en groupe, un devoir sur table qui consiste à évaluer un projet de recherche.

Bibliographie indicative :

Demaily, L., « La recherche sociologique contractuelle comme expérience du rapport des institutions à la réflexivité », *Sociologies pratiques*, vol. 36, no. 1, 2018, pp. 77-85.

Loison-Leruste, M., et Petiau A., « La recherche-action dans le champ de la lutte contre les exclusions : un dispositif en tension », *Sociologies pratiques*, vol. 37, no. 2, 2018, pp. 81-90.

de Singly F. , Giraud C., Martin O. (dir.), *Apprendre la sociologie par l'exemple*, Paris, Armand Colin, 2016, 294 p.

◆ UE TER (TRAVAIL D'ENQUETE ET DE RECHERCHE)

Coef =5 ; ECTS = 5

Enseignant responsable : La directrice/le directeur du mémoire

Le TER (Travail d'enquête et de recherche) constitue un rapport d'étape du mémoire de recherche et d'application. Le TER est rendu en janvier, le mémoire est soutenu en fin d'année, en juin. Le TER doit

présenter l'état d'avancement du projet de recherche élaboré sous la responsabilité d'un directeur ou d'une directrice de mémoire. Il ne fait pas l'objet d'une soutenance mais est discuté et évalué par le directeur ou la directrice de mémoire.

Les attendus pour ce TER (taille, contenu) sont précisés de manière générique dans un document consultable sur <https://trello.com/b/ocvEUI65>

De plus, chaque étudiant e peut recevoir de manière spécifique des consignes par son directeur ou sa directrice de mémoire.

Master 2 – Semestre de printemps (S4)

◆ UE SOCIOLOGIE THEMATIQUE

UE obligatoire, à choix

36h CM pour chaque UE ; Coef = 4 ; ECTS = 4

Vendredi matin

Les étudiantes de M2 du parcours Sociologie d'enquête comme du parcours EVSAN choisissent une UE parmi ces deux.

◆ UE INEGALITES SOCIALES DE SANTÉ

Responsable : Laurence Simmat-Durand

Quelles inégalités observe-t-on face à la maladie et à la mort ? Pourquoi d'une société à l'autre et d'un groupe social à l'autre, les souffrances psychiques prennent-elles des formes différentes ? En faisant dialoguer des approches statistiques et des approches qualitatives ou ethnographiques, ce cours propose un état des lieux des inégalités sociales de santé et une réflexion sur la genèse de ces inégalités.

Les déterminants de la santé (18h, *Laurence Simmat-Durand*)

Les travaux sur les inégalités de santé, entre homme et femme, entre milieux sociaux, aboutissent à des explications en termes de variables individuelles, de valeurs, de normes, de comportements qui engagent la responsabilité personnelle et des variables structurelles, en termes de condition de vie des groupes sociaux, qui entraînent une responsabilité sociale. La santé est une expérience variable au sein de la population. Dans les facteurs de différence de morbidité et de mortalité, on peut compter les facteurs sociaux, mais aussi environnementaux et comportementaux (climat, pollution aujourd'hui, densité de population, mode d'alimentation) ou encore des facteurs génétiques, qui créent des inégalités devant la maladie et la mort. Après une perspective historique pour déterminer si on observe une réduction ou aggravation des inégalités, on abordera les mécanismes qui peuvent expliquer les inégalités sociales devant la santé et les déterminants actuels : les comportements l'environnement social, le

contrôle de son existence et l'intégration sociale, les déterminants psychologiques (estime de soi). La place des addictions sera ensuite abordée, en particulier les consommations d'alcool et de tabac, mais aussi de produits illicites ou de médicaments psychotropes, largement mises en cause dans la persistance des inégalités de santé selon les milieux sociaux.

Inégalités sociales en santé mentale (18h, *Anne Quintin*)

Cet enseignement prend pour point de départ le constat des variations statistiques dans le domaine de la santé mentale (inégalités selon la classe sociale, le genre, l'âge ; variations de la prévalence de certains troubles d'une société à l'autre et d'une époque à l'autre). Nous réfléchirons à la construction de ces données et à leurs interprétations possibles. En partant des interrogations soulevées par ces constats statistiques, nous aborderons un certain nombre de travaux en sociologie ou anthropologie de la santé mentale (auteurs classiques et recherches récentes). Nous insisterons sur la diversité des approches théoriques et des recherches, qui nourrissent différentes hypothèses pour donner sens aux statistiques, entre psychiatrisation du social et genèse sociale des souffrances psychiques. Nous aborderons à la fois les enjeux du travail des professionnels et la question de l'expérience et des trajectoires des patients.

Évaluation : Contrôle continu (participation, dossiers et/ou devoirs sur table).

Bibliographie indicative :

Aïach P., 2010, Les inégalités sociales de santé. Paris : Economica.

Coutant I., Wang S., 2018, *Santé mentale et souffrance psychique*, Paris, CNRS Editions.

Demailly L., 2011, *Sociologie des troubles mentaux*, Paris, La Découverte.

◆ **UE SOCIALISATIONS ET INSTITUTIONS, ENTRE TRAVAIL ET FAMILLE**

Intervenantes : Cécile Brousse (Insee) et Catherine Pugeault

***Travail et hors-travail : l'articulation des temps sociaux entre genre et entre classes sociales**

Cécile Brousse, 15h

Le temps de travail a-t-il augmenté ? Les équipements ménagers ont-ils réduit la durée des tâches ménagères ? Les parents consacrent-ils de plus en plus de temps à leurs enfants ? Alors que les emplois du temps masculins et féminins ont tendance à converger, le travail domestique est-il mieux réparti au sein des couples ? Peut-on parler d'une individualisation croissante des temps sociaux ? Les contraintes temporelles paraissent se renforcer : cette évolution touche-t-elle plutôt la classe aisée ou la classe ouvrière ? Comment évolue le temps consacré à la sociabilité ? Pour quelles raisons les animaux de compagnie prennent-ils une place de plus en plus importante dans la vie quotidienne ?

Les loisirs et la subsistance des uns reposant pour partie sur le travail des autres, cet enseignement présentera la façon dont les grands temps sociaux s'articulent les uns aux autres, entre femmes et hommes et entre classes sociales. On explorera en détail les tendances qui font passer nos activités de l'intérieur et l'extérieur des ménages et inversement.

Dans une perspective sociologique et historique, on portera une attention particulière à la méthodologie des enquêtes *Emploi du temps*, aux critères proposés par les institutions internationales pour définir les frontières entre temps sociaux (travail vs loisir, activités professionnelles vs domestiques), à la manière dont les pratiques quotidiennes sont décrites par les enquêtés eux-mêmes, ainsi qu'aux opérations concrètes de codification mises en œuvre dans les instituts de statistiques.

Modalités d'évaluation : Un exposé par groupe à partir d'un article ou de documents de collecte, un devoir écrit.

Bibliographie indicative :

- Numéro thématique de 2015 « Emploi du temps », *Economie et statistique* (n°478-479-480).
- Chenu A., « Prendre la mesure du travail », dans J. Heilbron *et al.* (dir.), *Pour une histoire des sciences sociales. Hommage à Pierre Bourdieu*, Fayard, Paris, p. 281-304, 2004.
- Clawson D. et Gerstel N., *Unequal Time. Gender Class, and Family in Employment Schedules*, Russell Sage Foundation, 2014.
- Gershuny J., *Changing Times. Work and Leisure in Postindustrial Society*, Oxford University Press, 2000.
- Lesnard L., *La famille désarticulée. Les nouvelles contraintes de l'emploi du temps*, PUF, coll. Le Lien social, 2009.
- Roy D., « La contribution du travail domestique au bien-être matériel des Ménages : une quantification à partir de l'enquête Emploi du Temps », *Document de travail* Insee F1104, 2011.
- Sigaud F., « Alimentation et rythmes sociaux : nature, culture et économie », dans Aymard M., Grignon C., Saban F., eds., *Le temps de manger. Alimentation, emploi du temps et rythmes sociaux*, Editions de la Maison des sciences de l'homme/Inra, Paris, 1993.
- Weber F. (2009), *Le travail à-côté. Une ethnographie des perceptions*, Editions de l'EHESS (réédition).

***Le marché du travail à l'épreuve du genre**

Catherine Pugeault

De nombreux travaux ont mis en lumière les positions inégales des hommes et des femmes sur le marché du travail. Des indicateurs objectifs ont permis de repérer des écarts de rémunérations entre les sexes pendant la vie active et à l'âge de la retraite, un accès différencié à des statuts d'emploi plus ou moins protecteurs, des discriminations en termes de conditions de travail, des mobilités professionnelles plus contraintes pour les femmes se heurtant au « plafond de verre », une probabilité plus élevée de connaître une phase de chômage... Ces données renvoient pour une part à la structuration du marché du travail, mais également à la socialisation (le sexe des métiers et des secteurs d'emploi est aussi une construction sociale) et aux liens complexes qui lient les formations aux emplois. Ce cours abordera ces

différents thèmes à l'appui de données statistiques et d'enquêtes ethnographiques. Il intégrera la construction des identités de genre en les rattachant aussi aux temporalités sociales qui ordonnent les parcours de vie féminins et masculins, sans négliger l'influence des politiques d'emploi et d'égalité professionnelle, sans ignorer non plus les effets imbriqués de la mondialisation quand elle croise des cultures nationales. Enfin, la question du genre intégrant désormais celle de l'orientation sexuelle, on évoquera les discriminations pouvant toucher les homosexuels sur le marché du travail à l'appui de travaux encore rares.

Évaluation : la présence aux cours est obligatoire et une participation active est requise. Un travail sur table sera également organisé.

◆ UE ATELIER DE LECTURES SOCIOLOGIQUES

Nombre de groupes : 2 ; 24h de TD ; Coef =3 ; ECTS = 3
Mercredi après-midi (13h30-15h30 et 15h45-17h45)

A choix, ces ateliers proposent, sous un autre format que les UE de sociologie thématique, d'approfondir la lecture d'une œuvre, d'un auteur, ou d'un nombre restreint de textes dialoguant sur un sujet précis.

Chaque atelier est composé de 6 séances de TD de 2h chacune. **Les étudiant·es suivront donc deux lectures parmi 4 proposées.** Pour tous les ateliers, un travail de lecture approfondie d'œuvres et de participation active en cours est particulièrement attendu.

Lecture 1 :

Classes et distinctions sociales

Intervenant : Roger Sue. De 13h30 à 15h30.

À partir de l'ouvrage d'Edmond Goblot « La Barrière et le Niveau. Étude sociologique sur la bourgeoisie moderne » (1925), Paris, Presses Universitaires de France, 1967.

Edmond Goblot (1858-1935), philosophe, logicien des sciences devenu sociologue est moins connu que son livre phare *La Barrière et le Niveau* qui exercera une forte influence sur la sociologie moderne, tout particulièrement l'analyse critique de la société de classes et la prise de

pouvoir symbolique de la bourgeoisie. La classe sociale n'est pas ici analysée du point de vue du régime de propriété et du capital, mais uniquement à travers la constitution de ce que Pierre Bourdieu appellera le capital symbolique. Comment devient-on bourgeois pour rétablir des "barrières" alors que la modernité prétend égaliser les "niveaux" à la différence des sociétés d'ordres ? L'analyse très fine et subtile que fait Goblot des indicateurs de la distinction à travers la mode ou l'éducation par exemple, loin de toute fonctionnalité, en a fait un grand classique. Le repérage des "presque rien" qui font le tout de la supériorité affichée de classe pour dresser de nouvelles barrières précèdent les ouvrages sur la distinction, à commencer par celui de Bourdieu. Le livre de Goblot rappelle également celui de son contemporain américain d'origine norvégienne Thorstein Veblen, célèbre pour sa notion de consommation ostentatoire. Les deux ouvrages écrits dans des contextes culturels bien différents offrent d'instructifs rapprochements.

Modalités d'évaluation

L'idéal est de produire un court texte mettant en valeur les articulations possibles entre le sujet, les concepts abordés dans l'atelier et le mémoire en cours de production. Si cela n'est pas possible, on proposera une autre modalité d'évaluation.

Bibliographie de base

Edmond Goblot, *La Barrière et le Niveau. Étude sociologique sur la bourgeoisie moderne* (1925), Paris, Presses Universitaires de France, 1967.

Pierre Bourdieu, *La Distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, Éditions de Minuit, 1979.

Thorstein Veblen, *Théorie de la classe de loisir* (1899), Préface de Raymond Aron, Paris, Gallimard, 1970.

Lecture 2 :

Autour de l'ouvrage du collectif Onze, 2013, *Au tribunal des couples. Enquête sur des affaires familiales*, Odile Jacob.

Intervenante : Alice-Sophie Sarcinelli. De 13h30 à 15h30.

Cet atelier sera organisé autour de l'ouvrage *Au tribunal des couples. Enquête sur des affaires familiales* co-écrit par un groupe de onze

chercheurs et chercheuses à partir d'une recherche sur les contentieux des séparations.

Une première partie de l'atelier sera consacrée à la lecture, l'analyse et la discussion de l'ouvrage et de la BD issue de l'ouvrage. L'ouvrage mobilise des données issues d'une enquête ethnographique et documentaire et d'une étude statistique sur des dossiers judiciaires, menées en France par un groupe de quarante-huit sociologues. Il aborde non seulement l'impact des inégalités sociales sur les séparations des couples devant les juridictions familiales, mais aussi les contraintes qui pèsent sur la pratique quotidienne des professionnels de la justice.

Une deuxième partie de l'atelier portera de façon plus générale sur la problématique de l'action du droit sur l'intimité familiale à l'aide d'autres publications en sciences sociales (voir bibliographie).

Bibliographie complémentaire

BELIARD Aude, BILAND Émilie, « Enquêter à partir de dossiers personnels. Une ethnographie des relations entre institutions et individus », *Genèses*, 2008/1, n°70, p.106-119.

BILAND Émilie, FILLOD-CHABAUD Aurélie, SCHUTZ Gabrielle, « Dans l'intérêt des enfants. Présentation du dossier », *Droit et société*, 2017/1, n°95, p.7-12.

COLLECTIF ONZE, VIROT Baptiste, *Au tribunal des couples*, Sociorama.
 FILLOD-CHABAUD Aurélie, ODASSO Laura (dir.), *Faire et défaire les liens familiaux : Usages et pratiques du droit en contexte migratoire*, Presses universitaires de Rennes, 2022.

ROUX Sébastien, COURDURIÉS Jérôme, « La reproduction nationale », *Genèses*, 2017/3, n°108, p.3-8.

Modalités d'évaluation : Dossier sur un sujet au choix abordé dans ses recherches par l'étudiant·e, en lien avec la thématique de l'atelier.

Lecture 3 : Sociologie économique et sociologie morale

Intervenante : Alice Le Goff. De 15h45 à 17h45

À partir de l'ouvrage de Philippe Steiner et Marie Trespeuch (dir.), *Marchés contestés. Quand le marché rencontre la morale*, Presses Universitaires du Midi, 2014.

Cet atelier sera consacré à l'ouvrage de Philippe Steiner et Marie Trespeuch (dir.), *Marchés contestés. Quand le marché rencontre la morale*, Presses Universitaires du Midi, 2014. La notion de « marchés contestés » a été proposée par Margaret Jane Radin pour désigner des espaces au sein desquels sont achetées et vendues des marchandises moralement problématiques : figurent parmi ces espaces le commerce des enfants à adopter, ceux des organes humains destinés à la transplantation, des poissons OGM ou de la pornographie. Ces marchés soulèvent des controverses au cœur desquelles interviennent des entrepreneurs de cause qui cherchent soit à obtenir leur normalisation, soit au contraire à l'empêcher. L'ouvrage que nous étudierons dans le cadre de cet atelier propose une enquête sur cette articulation entre contestation morale et dispositifs de marché. Traitant successivement de l'adoption internationale, des poissons génétiquement modifiés, du tabac, du cannabis, de la pornographie, des jeux d'argent en ligne, des données personnelles, des organes humains pour transplantation et, enfin, des corps défunts, le livre collectif de Steiner et Trespeuch donne à voir la variété des marchés contestés mais propose aussi un cadre unifié de réflexion qui peut être mis à l'épreuve des faits. Nous mènerons une lecture suivie de cet ouvrage qui est disponible en ligne : <https://books.openedition.org/pumi/8094?lang=fr>

Modalités d'évaluation

Contrôle continu : participation + travail écrit à réaliser « à la maison » (de type : commentaire d'extraits de l'ouvrage).

Bibliographie indicative

Catto M.-X. et Bertrand E. (dir.), *Les Limites du marché : la marchandisation de la nature et du corps*, Paris, Mare Martin, 2020.
 Oudin Bastide C. et Steiner P., *Calcul et Morale : coûts de l'esclavage et valeurs de l'émancipation (XVIIIème-XIXème)*, Paris, Albin Michel, 2015.
 Steiner P., *La Transplantation d'organes. Un commerce nouveau entre les êtres humains*, Gallimard, Paris, 2010

Lecture 4 :**Numérique, réseaux et société.*****Autour de l'ouvrage de D. Cardon « La démocratie Internet », 2010****Intervenant : Eric Letonturier. De 15h45 à 17h45*

Le présent atelier portera sur l'ouvrage de D. Cardon, *La Démocratie internet*, mais également sur ses productions plus récentes. Il s'agira, à partir d'une lecture serrée, d'analyser les différentes problématiques et les nouveaux enjeux que soulève la numérisation croissante de nos activités individuelles et collectives, à rebours de l'idéologie techniciste de la communication et des vertus sociales et politiques annoncées des réseaux.

Modalités d'évaluation :

Un devoir sur table

◆ **UE : SOCIOLOGIE EN ANGLAIS / Séminaire Goldsmith College**

*UE obligatoire ; 12 h de TD ; Coef = 1 ; ECTS = 1.**Enseignant responsable : Carolina Sanchez Boe*

Ce cours d'anglais vise à améliorer les compétences pour lire des textes, notamment les textes de la presse écrite (actualités sociales et politiques) et les textes produits par les chercheurs ou praticiens de la sociologie. Il vise également à améliorer les capacités en expression écrite et orale. Le dernier semestre de sociologie en anglais propose une introduction aux méthodes sensorielles et se clôture par un séminaire portant sur la méthode photographique en sociologie, comprenant une conférence et une balade urbaine dans un quartier de Paris, permettant des échanges avec étudiant·es et professeurs du département de sociologie de Goldsmith College, Université de Londres.

Modalités d'évaluation : Participation active

◆ UE METHODES QUANTITATIVES APPROFONDIES

*UE obligatoire ; 24 h de TD ; par groupe ; Coef = 3 ; ECTS = 3
Enseignants : Flore Cornuet et Gabriel Buresi (Insee)*

Cet enseignement permettra aux étudiant·es d'approfondir les techniques d'analyse statistique des données avec R notamment à travers l'analyse de données d'enquêtes réalisée par un institut producteur de statistiques et mis à disposition via le réseau Quételet. Il permettra d'acquérir à la fois une certaine maîtrise pratique des outils et une connaissance de quelques enquêtes du service statistique public. Les cours, en deux petits groupes pour permettre de nombreuses applications pratiques, seront donnés en alternance par les deux intervenants. Ils permettront d'approfondir les techniques de régression logistique et d'analyse factorielle des données.

Modalités d'évaluation : Dossier et présentation orale, utilisant au moins l'une des techniques vues en cours et comprenant du code R commenté et fonctionnel.

◆ UE : ENQUETER PAR LE NUMERIQUE EN SOCIOLOGIE

*Intervenant : Baptiste Kotras (INRAE, LISIS)
18h. Coef = 3 ; ECTS = 3
Mercredi matin*

Il s'agit dans cet enseignement d'apprendre à utiliser le web comme matériau d'enquête pour les sciences sociales et la sociologie en particulier, c'est-à-dire d'utiliser des données issues du web (sites, textes, liens hypertexte, etc.) comme moyen pour accéder à des phénomènes sociaux plus larges. Nous apprendrons pour cela à utiliser le logiciel Hyphe, qui permet de réaliser des cartographies du web à partir des liens qu'entretiennent les sites entre eux, afin d'identifier des thématiques, des idéologies, des oppositions et des convergences entre groupes d'acteurs mobilisés. Cet enseignement pratique vise à développer des compétences en analyse du web autant qu'en sociologie, en élargissant la palette méthodologique des étudiant·es, pour le traitement de problématiques extrêmement variées.

NB : Aucune compétence préalable en informatique n'est requise pour ce cours.

Liste des sujets d'enquête des années passées (pour exemples) :

- La blogosphère royaliste
- Les usages de la technologie par les personnes âgées"
- Les mormons en France
- Critiques du numérique sur le web
- La controverse de la Gestation pour autrui
- Le véganisme
- Les mondes de la science-fiction

Modalités d'évaluation :

Réalisation d'une enquête collective (groupes de 2 à 4 personnes) : constitution d'un corpus, réalisation et analyse d'une cartographie du web.

Un tiers de l'évaluation repose sur la présentation orale qui a lieu lors des deux dernières heures d'enseignement.

Deux tiers de l'évaluation reposent sur le dossier rendu.

Bibliographie indicative

Jacomy M., P. Girard, B. Ooghe-Tabanou Et T. Venturini, 2016. "Hyphe, a Curation-Oriented Approach to Web Crawling for the Social Sciences". Proceedings of the Tenth International AAAI Conference on Web and Social Media (ICWSM 2016).

Fouetillou, G., 2008. "Le Web et Le Traité Constitutionnel Européen. Écologie d'une Localité Thématique Compétitive." *Réseaux* 147 (1): 229-57.

◆ **UE PROFESSIONNALISATION ET STAGE**

Coef = 2 ; ECTS = 2

***Stage en milieu professionnel**

Responsables : Catherine Pugeault et Laurence Simmat-Durand

Un stage est obligatoire au minimum une fois au cours de la scolarité de master. Il peut être réalisé pendant le M1, entre le M1 ou le M2 ou au M2,

d'une durée d'1 mois à 6 mois maximum. Il donne lieu à une soutenance. Sa note compte pour la validation de l'UE Stage au M2 S4. M2.

Attention ! Un stage déjà validé dans le cadre de l'option libre au S2 ne peut pas être également validé dans le cadre de l'UE Professionnalisation au S4 !

Il peut être à temps complet (hors des périodes de cours) ou à temps partiel (par exemple deux jours par semaine sur plusieurs mois pendant l'année universitaire).

Le stage peut être réalisé dans tout organisme, administration, association ou entreprise de statut public, parapublic ou privé. S'il est à dominante recherche, il peut être effectué dans un laboratoire de recherche : dans ceux associés à la formation du Master (notamment le CERLIS et le CERMES3) ou dans tout autre laboratoire ou centre de recherche. Il peut être réalisé en France ou à l'étranger.

Le choix de ce stage et les conditions de sa réalisation doivent être discutés avec les responsables du suivi des stages. Lorsque le stage entre en résonance avec le mémoire de recherche, il est également indispensable d'en parler avec son directeur / sa directrice de mémoire.

Le stage ne doit pas entraver la formation, la présence en cours et en TD, ainsi que la réalisation des mémoires de recherche. Le stage n'est en aucun cas une simple découverte d'une entreprise ou d'un organisme : les objectifs du stage doivent être en lien direct avec la formation au sein du Master Sociologie d'Enquête.

L'établissement d'une convention de stage est obligatoire : elle doit être signée par l'étudiant, l'organisme d'accueil et le responsable des stages. Un modèle de convention de stage est téléchargeable sur le site de la Faculté de Sciences Humaines et Sociales :

<https://shs.u-paris.fr/stages/>

Les étudiant·es en formation continue et contrat d'alternance sont dispensés de ce stage.

A certaines conditions et **après accord de la direction et de la responsable des suivis de stage**, certaines activités professionnelles menées par ailleurs ou récemment peuvent aussi être considérées comme « stage » si elles ont un lien avec le contenu de la formation.

***Réunions « Après le master »**

Responsable : Delphine Serre

Dans le cadre de cette UE de professionnalisation, des rencontres et réunions sur l'après master (environ 4 dans l'année) sont organisées avec présence obligatoire. Il s'agit de rencontres avec des sociologues en poste dans différentes administrations, entreprises ou associations ; et notamment avec des anciens étudiants du master, dont certains en doctorat. La diversité des perspectives de débouchés professionnels, dans et hors la sphère académique, à l'issue directe du master ou après un doctorat sera ainsi évoquée lors ces réunions.

Une séance au moins est consacrée à des informations sur la poursuite en doctorat (calendriers, financement, projet de thèse).

Une autre séance aborde de manière large les différents concours et les principaux employeurs susceptibles de recruter des sociologues après le master.

◆ UE MEMOIRE DE RECHERCHE

Coef = 15 ; ECTS = 15

Le mémoire de recherche doit être rendu début juin. Il fait l'objet d'une soutenance au cours du mois de juin devant un jury de deux personnes, dont le directeur ou la directrice de mémoire

Mémoires : consignes et conseils

Chaque étudiant doit réaliser, au cours de chacune des deux années de formation, un mémoire de recherche sous la direction d'un directeur ou d'une directrice de mémoire. Tous les enseignants titulaires intervenant dans le master sont susceptibles d'encadrer un mémoire. Ces deux mémoires font l'objet d'une évaluation à mi-parcours (en janvier) sous la forme d'un TER (Travail d'enquête et de recherche) et d'une soutenance en fin d'année universitaire (courant juin). Ces mémoires doivent faire état de la compétence de l'étudiant e à problématiser, à mobiliser des ressources bibliographiques de la sociologie (sans s'interdire pour autant le recours à d'autres ressources disciplinaires), à conduire une enquête empirique originale, à lier le matériau empirique avec des concepts ou cadres théoriques et à restituer (par écrit et par oral) cette recherche sociologique.

Ce travail personnel, notamment le recueil des matériaux, peut éventuellement (mais pas obligatoirement !) être réalisé dans le cadre d'un stage. Dans ce cas, attention, le mémoire ne consiste pas en un rapport de stage et d'expérience professionnelle mais bien en une recherche sociologique.

Voici quelques principes et conseils pour réaliser ces mémoires en M1 et M2 :

En septembre-octobre, les étudiant·es peuvent proposer librement des sujets de mémoire et contacter les enseignants qui leur semblent les plus à même de les encadrer sur le sujet choisi. Un tableau Trello les aide dans cette démarche. Les attendus pour ce TER (taille, contenu) sont précisés de manière générique dans un document mis à disposition et commenté à la rentrée et consultable sur : <https://trello.com/b/ocvEUI65>

Les étudiant·es y trouveront les thématiques privilégiées de chaque enseignant, des rappels sur les attendus du mémoire et le calendrier et d'éventuelles propositions de stages. Ils y déposeront à leur tour leurs idées de sujets et les directeurs et directrices potentiels qu'ils ont contacté·es ou qu'ils envisagent de solliciter.

Courant octobre, l'équipe enseignante indique à chaque étudiant par qui il sera dirigé et l'étudiant dépose début novembre au secrétariat de la formation le titre provisoire de son mémoire et le nom de son directeur / de sa directrice.

- En fin de semestre d'automne (en janvier), chaque étudiant·e doit remettre à son directeur/sa directrice son TER, présentant en une quinzaine de pages l'état d'avancement de la recherche, le bilan des opérations déjà menées (lectures, contacts de terrain, premières enquêtes exploratoires, bilan critique de la littérature...). Ce TER ne fait pas l'objet d'une soutenance mais est discuté et évalué par le directeur/la directrice.
- En fin de semestre de printemps (début juin), chaque étudiant doit déposer au secrétariat de la formation deux exemplaires papier du mémoire (et de ses éventuelles annexes). Il l'envoie également à la demande des membres du jury sous format électronique.
- Le directeur/la directrice choisit le second membre du jury (membre de l'équipe pédagogique du Master ou enseignant/chercheur proche de la formation) et organise la soutenance qui a lieu courant juin.

Il ou elle peut également solliciter un troisième membre de jury, choisi en fonction de ses compétences ou du rôle joué dans le travail conduit par l'étudiant (par exemple, un maître de stage).

- M1 : Le mémoire doit comporter 60 à 80 pages.
- M2 : Le mémoire doit comporter 80 à 100 pages.
- En M1 comme en M2, le mémoire doit nécessairement prendre appui sur une enquête empirique ou un travail de terrain original mené par l'étudiant.
- Toutes les méthodologies (qualitatives, quantitatives, mixtes) peuvent être mobilisées, suivant les sujets. Il est conseillé d'ailleurs de ne pas se cantonner à une seule approche méthodologique tout au long des deux mémoires.
- L'étudiant e peut tout à fait changer de directeur ou de directrice de mémoire entre le M1 et le M2.
- Le sujet du mémoire de M2 peut être différent, ou non, de celui du M1. C'est au choix de l'étudiant e et suivant les conseils reçus lors de la soutenance du mémoire en M1.
- Pour celles et ceux qui souhaiteraient poursuivre en doctorat, il est très vivement conseillé de choisir son sujet de M2 en lien avec et dans la perspective du sujet de thèse.

Informations pratiques

Les enseignements se déroulent sur le Campus Saint-Germain :

Université Paris Cité
Campus Saint-Germain
45, rue des Saints-Pères
75270 Paris cedex 06

Accès :

- Métro Saint-Germain-des-Prés, ligne 4 ou Mabillon
ligne 10 ou métro Sèvres-Babylone, ligne 12
- Bus : 39, 63, 70, 86, 87, 95, 96
- RER B ou C : Saint-Michel

Service de la scolarité du Master :

Nathalie Druliolle

nathalie.druliolle@u-paris.fr

01 76 53 35 22

Campus Saint-Germain, Bâtiment Jacob

4^e étage, bureau J 424

45, rue des Saints-Pères, 75270 PARIS cedex 06

Accueil du public : du lundi au jeudi, 9h30-12h30 et 13h30-16h30

UFR des Sciences Humaines et Sociales

- **Directrice de l'UFR :**
Cécile Lefèvre
- **Directeur du département de Sciences sociales :**
Erwan Dianteill
- **Responsable de la scolarité et Référente administrative
Mission Handicap**
Clotilde Akpemado
- **Logistique, emplois du temps, absence des enseignants :**
Responsable : Laurent Montiège, Bâtiment Jacob, au 2^{ème} étage en
face des ascenseurs,

Site des emplois du temps :

<https://moodle.u-paris.fr/course/view.php?id=8871>

Tous les étudiant·es sont par ailleurs incité·es à consulter les pages de l'UFR SHS et de l'Université Paris Cité consacrées à la vie étudiante (logement, sport, santé, accueil des étudiant·es étrangers, stages, associations, etc.) : <https://shs.u-paris.fr/services-vie-etudiante/>

En particulier, il existe à l'Université à la disposition des étudiant·es :

1) Un service de santé universitaire et de médecine préventive, le SSU :

Consultations médicales et psychologiques, bilan de santé, ouvert à tous les étudiant·es

Campus Saint Germain

1er étage T145

45, rue des Saints-Pères, 75 006, Paris Tél : 01.42.86.21.29

<https://u-paris.fr/service-sante/>

Un accueil et accompagnement des étudiant·es en situation de handicap :

Des aménagements de conditions d'études peuvent être proposés en cas de handicap ou de situation de santé invalidante. Toutes les informations sont disponibles à l'adresse suivante :

<https://u-paris.fr/etudes-et-handicap/>

2) Un service social : Les missions des assistants sociaux consistent à : aider les étudiant·es qui connaissent des difficultés sociales, familiales et personnelles, favoriser l'accès aux droits et orienter vers les services de l'Université (SIUMPPS, AGIR...) et partenaires extérieurs ; faire le lien entre les services du Crous et l'université, instruire les dossiers d'aide financière. <https://shs.u-paris.fr/services-vie-etudiante/>

3) Un service des sports : <https://shs.u-paris.fr/activites-sportives/>

Table des matières

Sommaire	3
Présentation générale.....	4
Organisation de la formation	6
Tableau synthétique des enseignements	10
Conseil pédagogique et intervenant es	13
Master 1 – Semestre d’automne (S1)	15
◆ UE SOCIOLOGIE DE LA SANTÉ : SANTÉ, MALADIES, SOCIÉTÉS	15
◆ UE SOCIOLOGIE DE LA FAMILLE	16
◆ UE SOCIOLOGIE DU TRAVAIL.....	18
◆ UE METHODES QUANTITATIVES 1 : CONCEPTION D’UNE ENQUETE QUANTITATIVE.....	20
◆ UE : METHODES QUALITATIVES : OBSERVATION ET ENTRETIEN.....	20
◆ UE : SOCIOLOGIE EN ANGLAIS [ANGL]	23
◆ UE OUTILS ET ACCOMPAGNEMENT : OUTILS INFORMATIQUES ET BIBLIOGRAPHIQUES, SUIVI DES MEMOIRES, PREPARATION AU STAGE DE TERRAIN	23
◆ UE : TER (TRAVAIL D’ENQUETE ET DE RECHERCHE, PREMIER TRAVAIL D’ETAPE SUR LE MEMOIRE).....	25
Master 1 – Semestre de printemps (S2).....	26
◆ UE 1 ET 2 : SOCIOLOGIE THEMATIQUE (2 UE A CHOIX) ...	26
◆ UE SANTÉ, CORPS, SOCIÉTÉ.....	26

◆ UE APPROCHES CONTEMPORAINES DU GENRE	28
◆ UE FAMILLE ET PARENTÉ.....	29
◆ UE ANALYSER LES FAITS SOCIAUX TECHNICISÉS	30
◆ UE ENQUETE COLLECTIVE : SEMAINE DE STAGE DE TERRAIN ET VALORISATION	31
◆ UE METHODES QUANTITATIVES : ANALYSE STATISTIQUE DE L'ENQUETE PAR INTERNET AVEC R.....	32
◆ UE ANGLAIS POUR SOCIOLOGUES [ANGL]	33
◆ UE OPTION LIBRE.....	33
◆ UE MEMOIRE DE RECHERCHE	35
Master 2 – Semestre d'automne (S3)	36
◆ UE SOCIOLOGIE THEMATIQUE.....	36
◆ UE SOCIOLOGIE DES PROFESSIONS (SANTÉ, TRAVAIL, SAVOIRS ET PROFESSIONS)	36
◆ UE FAMILLE ET SANTE DANS UNE SOCIETE D'INDIVIDUS 38	
Le cours est articulé en deux parties :	38
◆ UE ATELIER DE LECTURES SOCIOLOGIQUES	40
◆ UE SOCIOLOGIE EN ANGLAIS [ANGL]	44
◆ UE METHODES QUANTITATIVES APPROFONDIES ; STATISTIQUES AVANCEES AVEC R	44
◆ UE METHODES QUALITATIVES APPROFONDIES.....	45
◆ Sociologie visuelle, 12h pour chaque groupe	45
◆ Méthodes mixtes, 12h pour chaque groupe	46
◆ UE PRATIQUE DE L'ANALYSE TEXTUELLE (NOUVELLES APPROCHES METHODOLOGIQUES 2).....	47
◆ UE ETHIQUE ET DROIT APPLIQUES DES ENQUETES EN SCIENCES SOCIALES	48
◆ UE REPONDRE A DES APPELS D'OFFRE EN SCIENCES SOCIALES.....	49

◆ UE TER (TRAVAIL D'ENQUETE ET DE RECHERCHE, PREMIER TRAVAIL D'ETAPE SUR LE MEMOIRE).....	50
Master 2 – Semestre de printemps (S4).....	52
◆ UE SOCIOLOGIE THEMATIQUE.....	52
◆ UE INEGALITES SOCIALES DE SANTÉ.....	52
◆ UE SOCIALISATIONS ET INSTITUTIONS, ENTRE TRAVAIL ET FAMILLE.....	54
◆ UE ATELIER DE LECTURES SOCIOLOGIQUES.....	56
◆ UE : SOCIOLOGIE EN ANGLAIS / séminaire Goldsmith College 60	
◆ UE METHODES QUANTITATIVES APPROFONDIES (ANALYSES MULTIVARIEES, ANALYSES D'ENQUETE DE LA STATISTIQUE PUBLIQUE)	61
◆ UE : ENQUETER PAR LE NUMERIQUE EN SOCIOLOGIE (NOUVELLES APPROCHES METHODOLOGIQUES 1).....	61
◆ UE PROFESSIONNALISATION ET STAGE.....	62
◆ UE MEMOIRE DE RECHERCHE.....	64
Mémoires : consignes et conseils.....	64
Informations pratiques.....	67
Table des matières.....	69